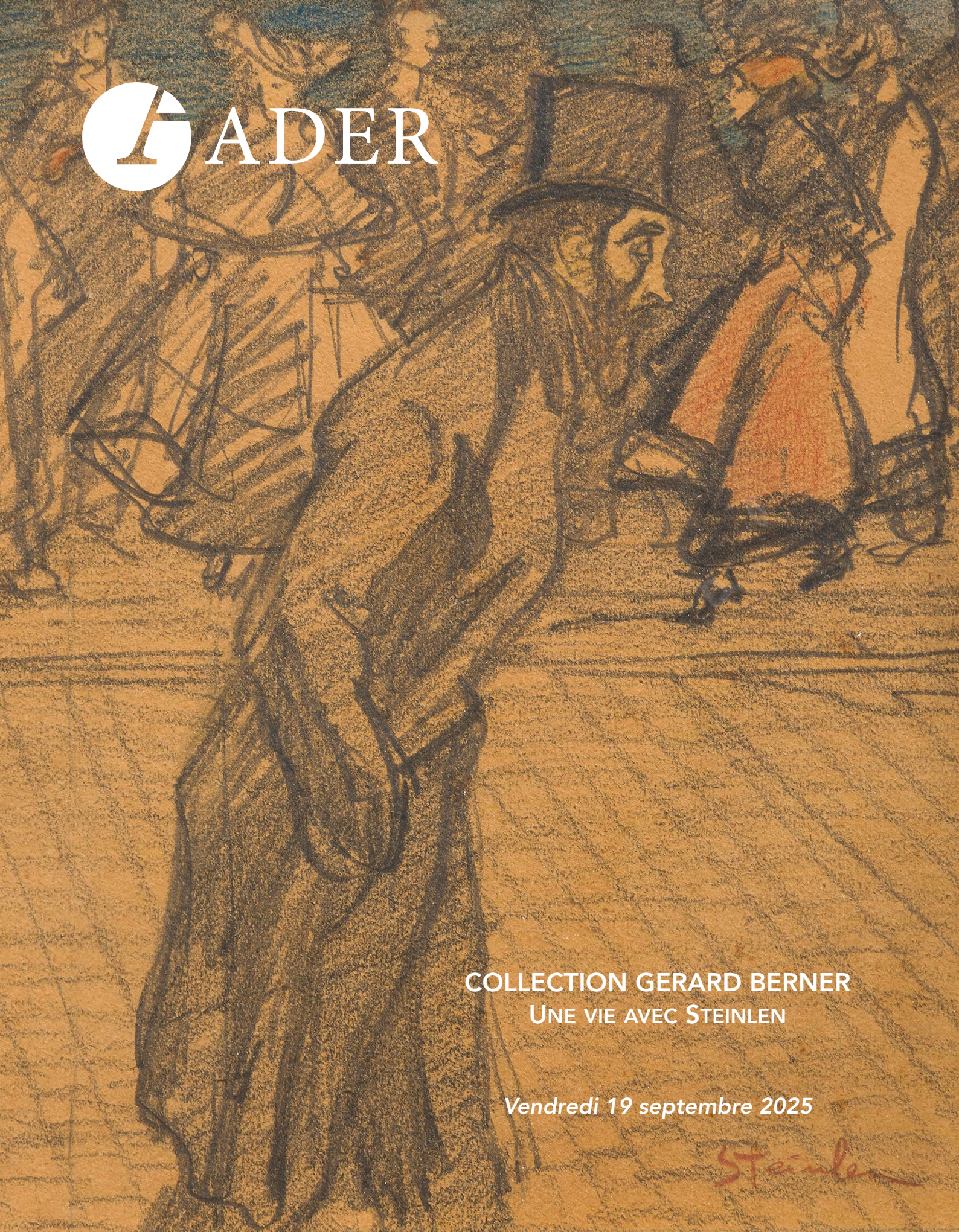

ADER

COLLECTION GERARD BERNER
UNE VIE AVEC STEINLEN

Vendredi 19 septembre 2025

Commissaires-priseurs

David NORDMANN

Xavier DOMINIQUE

Responsables de la vente

Apolline MICHELOT
Commissaire-priseur
apolline.michelot@ader-paris.fr
Tél. : +33 (0)1 78 91 10 03

Lucas DANEL
Ordres d'achats
lucas.danel@ader-paris.fr
Tél. : +33 (0)1 78 91 10 10

Experts

Hélène BONAFOUS-MURAT
hbmurat@orange.fr
Tél. : +33 (0)1 44 76 04 32
Lots 31 à 74

Eric BUSSER
contactbusser@orange.fr
Tél.: +33 (0)1 69 21 05 47
Lots 84 à 110

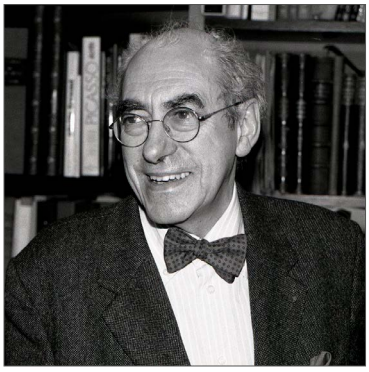

Thierry BODIN
lesautographes@wanadoo.fr
Tél. : +33 (0)1 45 48 25 31
Lots 76 à 83

COLLECTION GERARD BERNER
Une vie avec Steinlen

VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025 - 14 H
SALLE DES VENTES FAVART

EXPOSITION PUBLIQUE
Mercredi 17 et jeudi 18 septembre : 10 h - 18 h
Vendredi 19 septembre : 10 h - 12 h

RESPONSABLE DE LA VENTE
apolline.michelot@ader-paris.fr

CATALOGUE VISIBLE SUR
www.ader-paris.fr

ENCHÉRISSEZ EN DIRECT SUR
www.drouotlive.com
www.interencheres.com

CHRONOLOGIE

1859. 10 novembre. Naissance à Lausanne de Théophile-Alexandre Steinlen.

1877-1878. Il suit l'enseignement de Georges-François Renard, ancien communard, dont la pensée va marquer le jeune homme.

1881. Installation à Paris avec sa femme Emilie dans le quartier de Montmartre. Il fait la même année la rencontre d'Adolphe Willette et de Rodolphe Salis, caricaturiste qui vient d'ouvrir le cabaret du Chat Noir. Rencontre avec Aristide Bruant.

1882. Parution du premier numéro du journal du Chat Noir auquel Steinlen va activement collaborer.

1885. Ouverture par Aristide Bruant d'un nouveau Cabaret, le Mirliton, et création de son journal éponyme, auquel Steinlen va également participer. Sous le pseudonyme de Jean Caillou (utilisé jusqu'en 1889), il y affirme ses convictions socialistes.

1887. L'éditeur Jules Lévy le charge d'illustrer *Le Roman Incohérent* de Charles Joliet. Il réalise sa plus grosse commande avec 302 illustrations pour l'ouvrage.

1889. Illustration du premier volume *Dans la rue. Chansons et monologues* d'Aristide Bruant. Après son succès retentissant, le second volume sortira en 1895.

1890. Steinlen réalise l'affiche *La Rue* pour Aristide Bruant, imprimée chez Verneau (voir lot 41).

1891. Il débute sa collaboration pour le supplément illustré du *Gil Blas*, qui durera près de 10 ans (703 dessins).

1893. Il débute sa collaboration avec le *Chambard socialiste*, qui durera jusqu'en 1895. Il participe la même année au Salon des Indépendants.

1894. Illustrations pour le journal *L'En-dehors* dirigé par Zo d'Axa. Du 10 avril au 15 mai, il réalise sa première exposition personnelle à la Bodinière, 18 rue Saint-Lazare (voir lot 37). La même année, parait l'une de ses affiches les plus célèbres : *Lait pur stérilisé de la Vingeanne* (voir lot 36 et 43). Il s'installe rue Caulaincourt dans sa maison surnommée Cats' Cottage.

1896. Réalisation de l'affiche du Chat Noir pour Rodolphe Salis, imprimée par Verneau (voir lot 42).

1897. Illustration de la couverture de la première édition des *Soliloques du Pauvre* de Jehan Rictus.

1898. Collaboration avec Zo d'Axa dans *La Feuille* (jusqu'en 1899).

1900. Exposition de ses dessins préparatoires pour *L'Histoire du chien de Brisquet* par Charles Nodier chez l'éditeur Pelletan. Rencontre avec Anatole France. Steinlen réalise 31 compositions pour *L'Almanach du Bibliophile.* À l'occasion de l'Exposition universelle, il réalise quatre panneaux décoratifs pour le Palais de la décoration et du mobilier.

1901. Réalisation de 33 planches pour *L'Affaire Crainquebille* d'Anatole France. Début de sa collaboration avec *L'Assiette au Beurre.*

1902. Il réalise son plus ambitieux projet dans le domaine du livre avec l'illustration du *Vagabond* de Guy de Maupassant.

1903. Illustration de la deuxième édition des *Soliloques du Pauvre* de Jehan Rictus chez Sevin et Rey. Exposition personnelle chez Pelletan place Saint-Georges, pour laquelle Anatole France préface le catalogue.

1907. Illustrations pour *Les Gueules noires* d'Emile Morel.

1910. Steinlen illustre *La Chanson du Gueux* et *Dernières chansons de mon premier livre* de Jean Richepin.

1912. Il participe à la création du journal *Les Humoristes.*

1913. Parution du catalogue raisonné d'Ernest de Crauzat, *L'œuvre gravé et lithographié de Steinlen.*

1914. Illustrations pour *Barabbas* de Lucien Descaves.

1918. Publication de ses dessins dans un numéro spécial de *L'Art et les Artistes* : La Guerre par Steinlen.

1923. Exposition à la Galerie des Beaux-Arts. Il meurt le 14 décembre à son domicile.

1924. Création de la Société des Amis de Steinlen à l'initiative d'Adolphe Willette.

1925. Vente après décès de l'Atelier Th. A. Steinlen.

1929. Décès de Masséïda. Première vente du fonds d'atelier de Steinlen qu'elle a reçu en héritage.

La Collection Gerard Berner, une vie avec Steinlen

C'est en travaillant sur un opéra rock autour de Jehan Rictus, poète maître de l'argot et du langage populaire, que le comédien Gerard Berner découvre Théophile Alexandre Steinlen graveur, illustrateur, peintre de la rue, et la découverte de cet l'artiste qui n'a pas encore la reconnaissance qu'il mérite, va bouleverser sa vie.

Les ouvriers, les enfants, les lingères, marchandes de fleurs, prostituées, les chats et les chanteurs de rue le font rêver, et faute de pouvoir les rejoindre il va les collectionner .

Gerard Berner n'achète jamais par hasard, il cherche, il lit, il étudie, il aime Steinlen car ses émotions sont les siennes, et le jour où le musée d'Orsay préempte un ensemble important de ses œuvres en salle de vente, et que les gens présents applaudissent longuement, Gérard Berner est submergé par l'émotion devant un tel hommage à Steinlen enfin honoré.
Aujourd'hui, Gerard Berner peint et expose à essentiellement à Paris.

À propos de sa peinture, Sandro Rumney Guggenheim a écrit :
« La poésie, la sensibilité l'imagination, l'humour et parfois la violence que je perçois dans l'œuvre de Gérard Berner me touchent.
J'aime l'utilisation qu'il fait des couleurs.
J'aime sa palette ».

Hasard du calendrier, ou clin d'œil du destin, alors que le musée d'Orsay présente une exposition autour de « l'art dans la rue » en 2025, et où les œuvres de Steinlen figurent aux côtés de celles de Mucha, Bonnard et Toulouse-Lautrec, Gérard Berner nous fait découvrir la collection qu'il a élaborée et enrichie pendant quatre décennies avec passion, amour et élégance.

Anne Jolivet-Berner

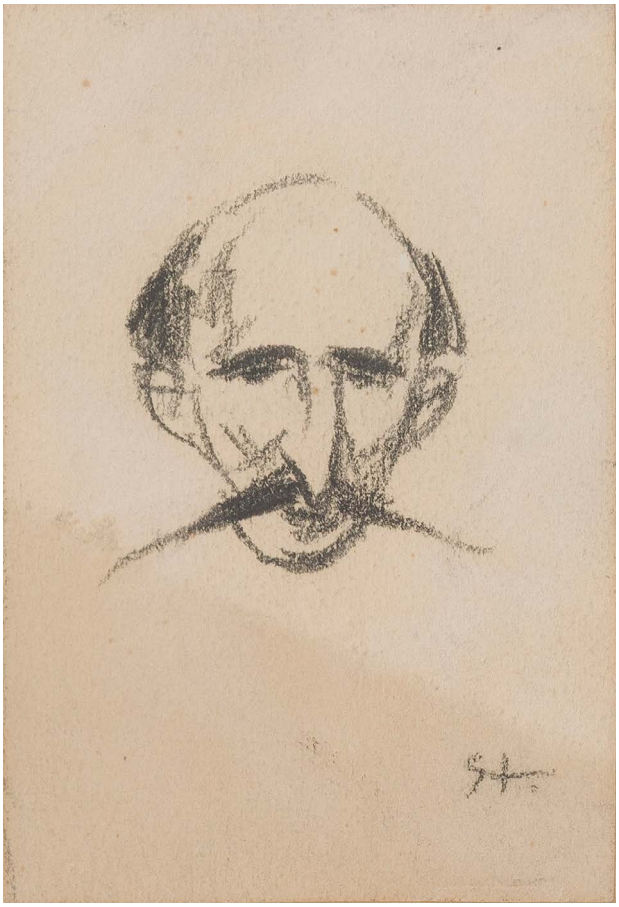

1

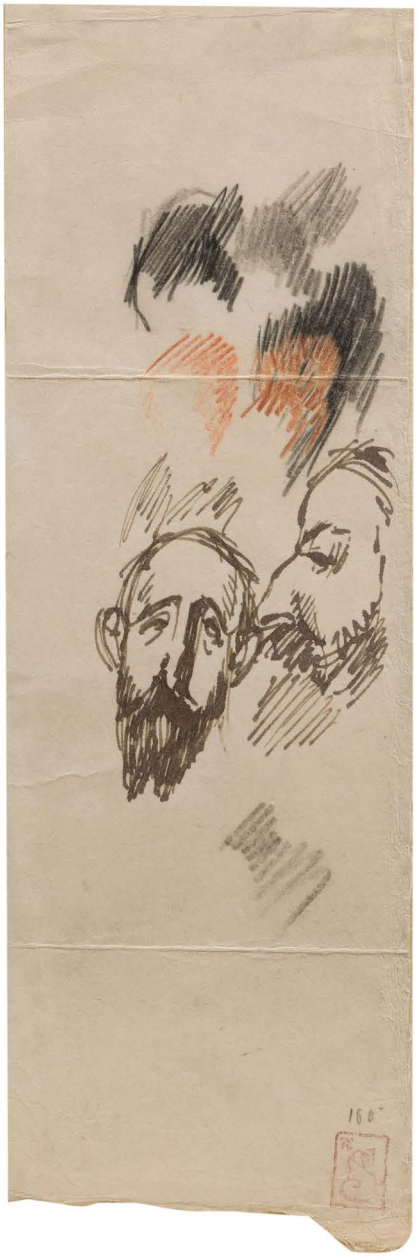

2

1
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Portrait d'Edmond Rostand
Fusain.
Monogrammé en bas à droite.
(Papier jauni).
10 x 7 cm 120 / 150 €

2
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Portrait de Jehan Rictus, feuille d'étude
Encre, fusain et sanguine.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 2312b).
(Plis médians d'origine).
28.5 x 9 cm

Provenance :
Vente Maîtres Poulain et Le Fur, Paris, 25 octobre 1987, n°131.
200 / 300 €

Gabriel Randon, dit Jehan Rictus (1867-1933) est un poète, écrivain et chansonnier. Ses origines modestes le mènent à errer dans le quartier de Montmartre où il se lie avec des chansonniers, des artistes et des anarchistes ; dès 1892, il devient un habitué du cabaret des Quat'z'Arts, où il commence à réciter ses poèmes. Il déclame en 1894 son premier soliloque : *L'Hiver,* qu'il publiera en 1895 et dont la brochure sera illustrée par Théophile Alexandre Steinlen. C'est donc dans ces années que *Les Soliloques du Pauvre* entrent en gestation et que les deux artistes se rencontrent et commencent à collaborer. Pour sa première édition, Steinlen illustre la couverture de la silhouette du poète. À la suite du succès de celle-ci, Rictus et Steinlen s'associe à nouveau ; pour la seconde édition l'artiste prépare près de 111 compositions pour illustrer l'ouvrage.

3

4

5

3
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Dessin préparatoire à la publicité pour la parution des Soliloques du pauvre de Jehan Rictus dans la Revue le Canard Sauvage, 1903
Encre et crayon noir.
20.5 x 24 cm

Provenance :
- Collection Artine Artinian (son timbre en bas à gauche - Lugt 3364).
- Vente Tajan, Hôtel Drouot, Paris, 25 juin 1997, n° 196.

Bibliographie :
Réjane Bargiel et Christophe Zagrodzki, *Steinlen Affichiste, catalogue raisonné*, Lausanne, Editions du Grand-Pont, 1986, reproduit p.111.

La publicité fût publiée dans le n°16 du *Canard Sauvage*, en date du 5-11 juillet 1903.
600 / 800 €

4
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Promenade - Illustration pour « Les Soliloques du pauvre », vers 1903
Crayon noir.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 2368c).
Timbre de l'atelier en bas à droite, au verso de la feuille (Lugt 2312b).
13 x 16 cm

Provenance :
Vente Maître Joron-Derem, Hôtel Drouot, Paris, 11 février 2005, n°88. 300 / 500 €

5
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Le Pauvre au clair de Lune - Cul-de-lampe pour « Les Soliloques du Pauvre »
Fusain en noir.
Timbre de l'atelier en bas à droite sous le montage (Lugt 2312b).
4 x 17 cm

Provenance :
Vente Maître Joron-Derem, Hôtel Drouot, Paris, 11 février 2005, n°89. 400 / 600 €

6
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Projet de reliure pour les Soliloques du Pauvre, vers 1903
Fusain et crayons de couleurs.
Signée en bas à droite.
26.5 x 38.5 cm

Provenance :
Vente Maître Kohn, Hôtel Drouot, Paris, 25 mai 1997, n° 54.

1 500 / 2 000 €

7
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Danse macabre, 1902
Encre et gouache.
Signée en bas à droite.
(Oxydations, traces d'humidité et déchirures).
39 x 26 cm

Provenance :
Vente Hôtel des Ventes d'Aubagne, 22 octobre 1989, n°76. 2 500 / 3 000 €

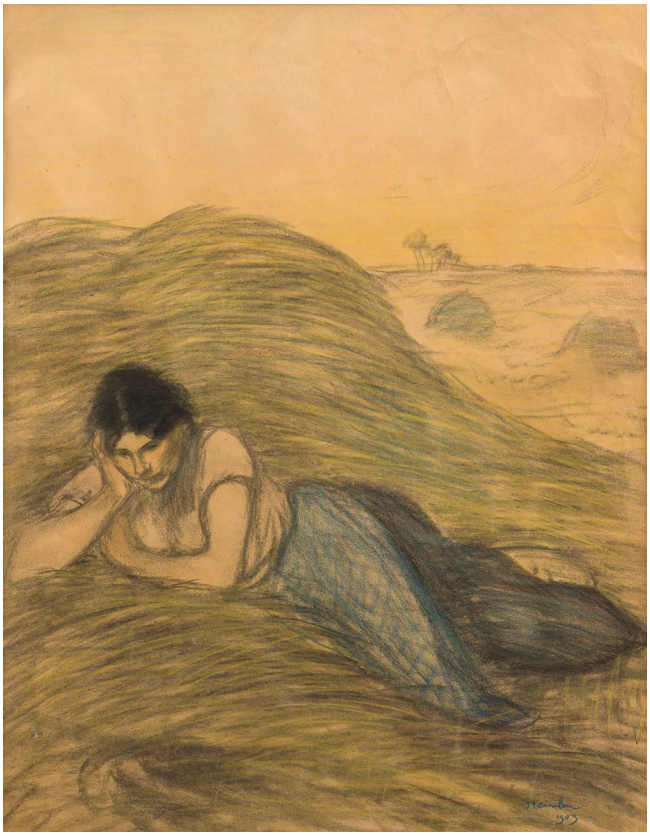

8
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Le Repos aux champs, 1903
Fusain, estompe et crayon gras.
Signé et daté en bas à droite.
60 x 47.5 cm

Provenance :
Vente Tajan, Paris, 13 juin 1995, n°34.
2 000 / 3 000 €

9
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Deux trottins dans la rue, vers 1910
Fusain.
Signé en bas à droite.
29 x 19 cm

Provenance :
- Vente Maîtres Desbenoît et Martin, Versailles, 19 juin 1983, n°138.
- Vente Millon, Hôtel Drouot, Paris, 23 juin 2011, n°160.

500 / 800 €

10
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Le Baiser du condamné
Crayon bleu.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 2312b).
(Rousseurs).
32 x 24 cm

Provenance :
Galerie Charvet Mouradian, Paris. 400 / 600 €

11
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
La Charité - Études de personnages (au dos)
Fusain.
Signé en bas à droite.
(Insolations, petites déchirures).
52 x 45 cm

Provenance :
Vente Maîtres Morelle et Marchandet, Hôtel Drouot, Paris,
15 juin 1994, n°12. 1 000 / 1 500 €

12

12
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les Charbonniers
2 fusains et crayon bleu.
Monogrammés.
23 x 15 cm - 19 x 14 cm

Provenance :
Vente Maître Loudmer, Hôtel Drouot, Paris, 12 juillet 1994, n°225. 300 / 500 €

13

14

13
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Boulangère
Lavis d'encre et crayon.
Signé en bas vers la droite.
(Infimes rousseurs et oxydations).
47 x 36 cm

Provenance :
Vente Maître de Maigret, Hôtel Drouot, Paris, 29 octobre 2004, n°61. 600 / 800 €

14
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les musiciens de rue, vers 1894
Fusain et crayon rouge.
Signé en pied.
(Décoloration du papier, plis, infimes déchirures).
37.5 x 27.5 cm

Notre dessin a été publié dans *Gil Blas*, 15 avril 1894, 4e année, n°15. 300 / 500 €

15

15
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923
Les deux blanchisseuses, vers 1908
Fusain et crayons de couleurs.
Signée en bas à droite.
62 x 48.5 cm

Provenance :
Galerie Denise de Lima, Paris.

Œuvre en rapport :
Théophile Alexandre Steinlen, *Blanchisseuses*, fusain et pastel, 64.5 x 49.9 cm. L'œuvre, conservée au Cabinet des dessins du musée d'art et d'histoire de Genève est une variante très proche de notre dessin. 1 500 / 2 000 €

17

16
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Montmartre - Le Moulin de la Galette - Rue - Portrait
6 dessins au crayon noir (5) et encre (1).
Quatre timbrés.
De 12.5 x 10 à 18 x 13 cm

Provenance :
Vente Maître Rémi Ader, Hôtel Drouot, Paris, 26 septembre 1996, n° 197. 500 / 800 €

17
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Étude de coiffures
Fusain.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt L.2341b).
47 x 35 cm

Provenance :
Galerie R. G. Michel, Paris. 400 / 600 €

16

19

18
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Profil de jeune fille
Encre.
Monogrammée.
7 x 5.5 cm 120 / 150 €

19
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Femme de profil, 1916
Fusain et estompe.
Signé et daté en bas à droite.
26.5 x 16.5 cm 500 / 800 €

18

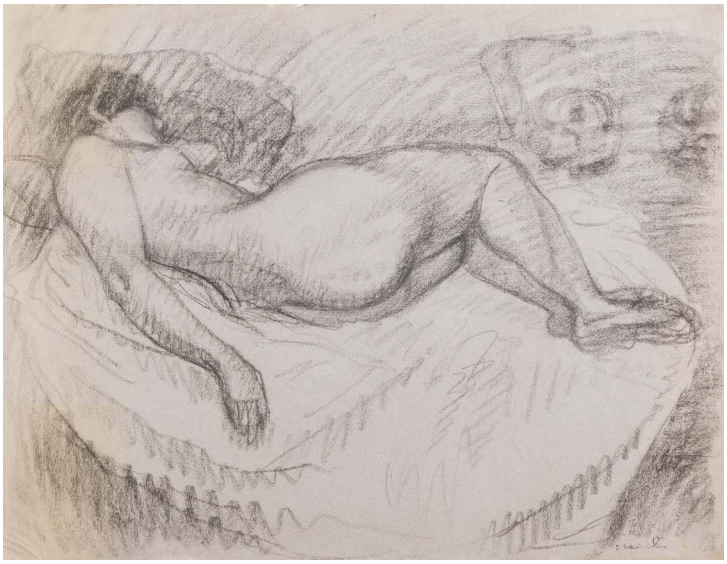

20

21

20
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Nu allongé
Fusain.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 2312b).
(Déchirures).
48 x 62.2 cm

Provenance :
Vente Maître Remi Ader, Hôtel Drouot, Paris, 19 mai 1995, n°105. 800 / 1200 €

21
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Nu accroupi
Fusain et estompe.
Non signé.
46 x 49 cm 300 / 500 €

Personnage mystérieux, Massaïda est pourtant le sujet de nombreuses œuvres de Steinlen. Issue de l'éthnie Bambara, d'« ascendance princière », elle devient la maîtresse de l'artiste au début de l'année 1911. Considérée par la presse de l'époque comme l'ultime compagne de l'artiste, elle hérita alors d'une grande partie du fonds d'atelier. Elle demeure d'ailleurs jusqu'à son décès dans l'atelier de celui-ci, en 1929.

22
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Massaïda au lit
Fusain et sanguine.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 2312b).
(Petites taches).
27 x 21 cm

Provenance :
Vente Maître Rémi Ader, Hôtel Drouot, Paris, 2 février 1995, n°35. 800 / 1 200 €

23
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Massaïda endormie
Fusain et estompe.
Timbre de l'atelier en bas à gauche (Lugt 2312b).
21 x 26 cm

Provenance :
Vente Maître Rémi Ader, Hôtel Drouot, Paris, 2 février 1995, n°37. 800 / 1 200 €

24

26

24
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Étude de chat
Crayon noir.
Signé en bas à droite.
11.5 x 20 cm 400 / 600 €

25
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Chat et homme, feuille d'étude. Au dos, étude de chat.
Crayon noir.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 5887).
17.5 x 12.5 cm 300 / 500 €

25

26
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Le Chat chiffon, 1915
Crayon noir.
Timbre de l'atelier en bas à droite (Lugt 2368c).
Daté et titré en pied.
(Papier insolé, petite déchirure dans le coin inférieur droit).
13 x 18 cm

Provenance :
Galerie Philippe Cezanne, Paris. 400 / 600 €

27
THÉOPHILE ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923)
Études de chat
2 mines de plomb.
L'un monogrammé.
(Taches, plis, petites déchirures).
8.5 x 12.5 cm chaque. 200 / 300 €

27

28
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Chat endormi
Épreuve en bronze à patine brune.
Signée sur la terrasse.
Porte une marque de fondeur C1.
3.5 x 6.5 x 11.5 cm

Provenance :
- Collection Maxence Roldes, ami de l'artiste, député de l'Yonne.
- Vente Tajan, Paris, 13 mai 1997, n°164.

800 / 1 200 €

29
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Chat allongé
Épreuve en bronze à patine brune.
Signée sur la terrasse.
7 x 21.5 x 12.5 cm

Provenance :
Vente Maître Kalck, Paris, Hôtel Drouot, Paris, 17 octobre 2016, n°88.

1 500 / 2 000 €

30
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Chat allongé
Épreuve en bronze à patine brune.
Signée sur la terrasse.
Cachet du fondeur «Cire Perdue - A A Hébrard» et numéroté «16».
8 x 23 x 10 cm

Provenance :
Galerie Tirant, Saint-Ouen.

2 000 / 3 000 €

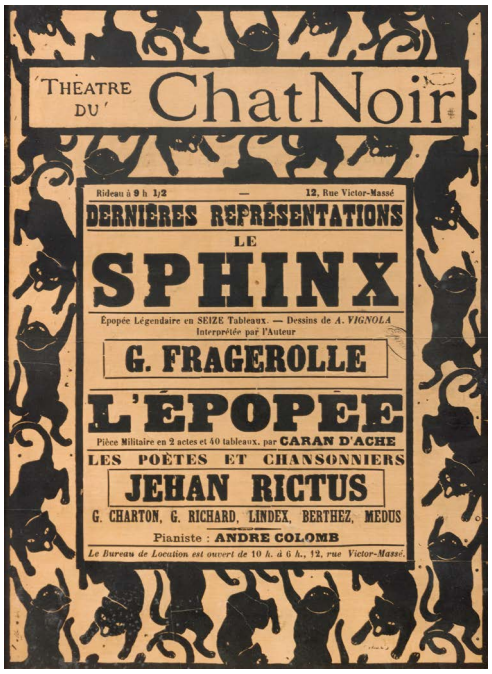

31

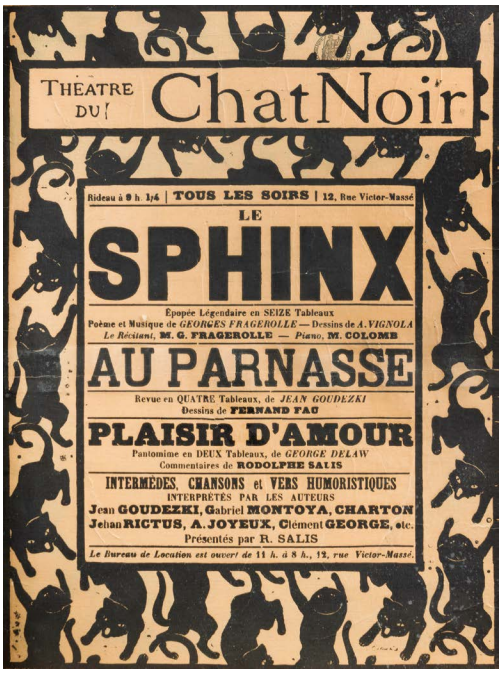

32

31
HENRI RIVIERE (1864-1951) (D'APRÈS)
Affiche pour le Théâtre du Chat Noir : Dernières représentations, Le Sphinx (…) G. Fragerolle ; L'Épopée (…) par Caran d'Ache. Vers 1895.
Impression typographique avec frise de chats.
À vue : 405 x 575 mm. Belle épreuve sur vélin mince chamois, revêtue dans le sujet du timbre « Epreuve ». Plusieurs fissures et déchirures pénétrant dans le sujet. Cadre (non examinée hors du cadre). 300 / 400 €

32
HENRI RIVIERE (1864-1951) (D'APRÈS)
Affiche pour le Théâtre du Chat Noir : Tous les soirs, Le Sphinx (…) G. Fragerolle ; Au Parnasse (…) par Jean Goudezki ; Plaisir d'amour (…) par George Delaw. Vers 1895.
Impression typographique avec frise de chats.
À vue : 405 x 575 mm. Belle épreuve sur vélin mince chamois. Plusieurs fissures et forts plis dans le sujet. Timbre fiscal dans le haut du sujet. Cadre (non examinée hors du cadre).
300 / 400 €

33

33
HENRI-PATRICE DILLON (1850-1909)
Jehan Rictus dans ses œuvres. Les Noctambules, cabaret artistique, 7 rue Champollion. Affiche. 1898.
Lithographie. À vue : 575 x 775 mm. Lépinoy-Guégan 349.2. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin mince. Cadre (non examinée hors du cadre). 200 / 300 €

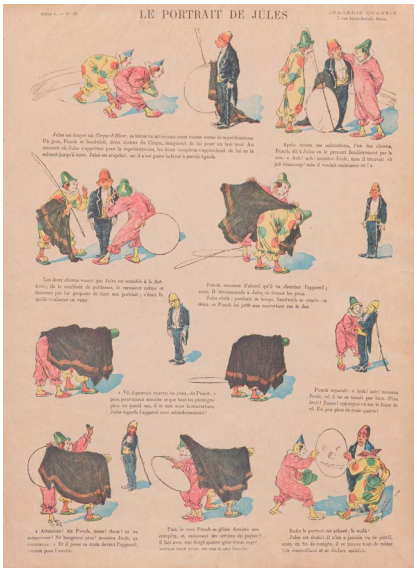

34

35

36

34
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923) (d'après)
L'Ours ; L'Âne d'Auguste ; Le Portrait de Jules. Vers 1887.
Chromotypographie (Quantin éd.). Chaque feuille : 270 x 370 mm env. Belles épreuves sur vélin. Restaurations dans les angles au verso à 2 pl. Bonnes marges.
Ens. 3 p. 120 / 150 €

35
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Prière Marmitale. Couverture pour une mélodie (texte d'Hector Sombre, musique de G. Goublier, G. Ondet éd.). 1894.
Lithographie et coloris au pochoir. 183 x 260 mm. Crauzat 440. Parfaite épreuve du 1er état (sur 2), avant la lettre, sur vélin glacé crème, numérotée et signée au crayon, revêtue du timbre sec de l'éditeur Éd. Kleinmann (Lugt 1573), montée par deux morceaux d'adhésif au verso, oxydées au bord gauche au recto. Toutes marges. 300 / 400 €

36
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Lait pur Stérilisé de la Vingeanne. Affiche. 1894.
Lithographie. À vue : 990 x 1410 mm. Crauzat 491. Épreuve sur vélin, manquant fortement de conservation, avec restaurations et manques comblés, notamment dans l'angle inférieur droit. Éraflures, trous et arrachements perceptibles en surface. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).
400 / 500 €

38

37
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Deux chats. Affiche pour l'exposition de l'œuvre dessiné et peint de STEINLEN à La Bodinière, du 10 avril au 15 mai 1894.
Lithographie. À vue : 820 x 600 mm. Crauzat 492. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin mince ivoire. Traces de plis légèrement perceptibles (notamment à hauteur du mot « dessiné », avec un infime point de rouille). Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).
3 000 / 4 000 €

38
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Asche. Couverture pour la traduction du roman de F. Vandérem, Paris, Leipzig, A. Langen Verlag, 1895.
Lithographie. La feuille : 272 x 210 mm. Crauzat 167. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin glacé. Petites traces de colle dans les angles au verso. Petites marges normales.

Joint : *Nathalie Madoré*. Couverture pour le roman d'Abel Hermant, Paris et Leipzig, Albert Langen Verlag, 1895. Lithographie. La feuille : 280 x 210 mm. Crauzat 168. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin glacé. Petites marges normales.
Ens. 2 p. 300 / 400 €

39

39
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Compagnie Française des Chocolats et des Thés. Affiche. Vers 1895.
Lithographie. À vue : 255 x 570 mm. Crauzat 494. Impression en couleurs. Belle épreuve imprimée sur plaque de zinc, vernie. Timbre fiscal dans le sujet. Petits accrocs et estafilades en surface. Cadre (non examinée hors du cadre).

Provenance : Vente Maître Savot, Galerie des ventes, Orléans, 4 décembre 1993, n°52.
1 000 / 1 200 €

40
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Rue Caulaincourt. 1896.
Lithographie. 358 x 250 mm. Crauzat 171. Très belle épreuve sur chine volant, l'une des 100 du tirage à petites marges. Tirage total à 120 épreuves pour *L'Estampe Moderne*.
200 / 300 €

40

A LA BODINIÉRE
18 RUE S LAZARE
EXPOSITION
de l'œuvre
dessiné
et peint de
T.A.Steinlen
DU 10 AVRIL AU 15 MAI
1894
DÉPÔT ET VENTE DE CETTE AFFICHE CHEZ KLEINMANN 8 RUE de la VICTOIRE
IMP. CHARLES VERNEAU 114 RUE OBERKAMPF. PARIS (DÉPOSÉ)

37

41

Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)

La Rue. (Partie supérieure de l'affiche pour l'imprimeur et affichiste Charles Verneau). 1896.
Lithographie. 3000 x 1112 mm. Crauzat 495. Impression en couleurs. Belle épreuve sur vélin mince, en trois pans raboutés, doublée sur vélin blanc et entoilée. Plusieurs traces de fissures et petits arrachements en surface. Petites traces de décoloration ponctuelles. Restaurations et petits manques. 6 000 / 8 000 €

42

Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)

Prochainement Tournée du Chat Noir avec Rodolphe Salis. Affiche. 1896.
Lithographie. À vue : 960 x 1375 mm. Crauzat 496. Impression en couleurs. Belle épreuve sur vélin, lavée (certaines parties préservées ayant conservé un fond plus gris, telle l'auréole). Nombreuses habiles restaurations. Plusieurs traces de frottement, éraflures ou fissures en surface, notamment dans le noir (dont une longue oblique en travers de la base de la queue du chat). Timbre fiscal en haut au-dessus du mot « *Prochainement* ». Toutes marges. Cadre (non examinée hors du cadre). 6 000 / 8 000 €

43

44

44
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Promeneuse. Janvier 1898.
Pointe sèche sur zinc. 148 x 230 [300 x 442]. Crauzat 13. Très belle épreuve tirée à l'effet sur vergé ivoire filigrané « Arches », signée au crayon. Toutes marges non ébarbées. Rare. Tirage à 12 épreuves (outre 4 épreuves d'essai).
500 / 600 €

45
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Blanchisseuses rapportant l'ouvrage. Mai 1898.
Pointe sèche, aquatinte et eau-forte sur zinc. 268 x 353 mm. Crauzat 22 ; Cate-Grivel n° 180, p. 73. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin ivoire, timbrée (Lugt 3212b). Trace claire d'oxydation aux bords du feuillet. Toutes marges non Rare. Tirage à environ 27 épreuves (essais compris). Ex-coll. H. M. Petiet (Lugt 5031).

Joint : *Blanchisseuses*. 1896. Lithographie. 300 x 380 mm. Crauzat 175. Très belle épreuve d'essai sur chine volant, non signée, sans le timbre sec de l'éditeur Éd. Kleinmann. Rousseurs claires éparses. Fins plis obliques dans l'angle inférieur gauche. Toutes marges. Tirage à 50 épreuves.
Ens. 2 p. 600 / 800 €

43
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923) (d'après)
Lait pur stérilisé de la Vingeanne. (Pl. 95 des Maîtres de l'Affiche). 1897.
Lithographie. La feuille : 288 x 400 mm. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin glacé ivoire, avec texte imprimé en bas à gauche, revêtue du timbre de la publication (Lugt 1777c). Toutes marges. 600 / 800 €

45

45

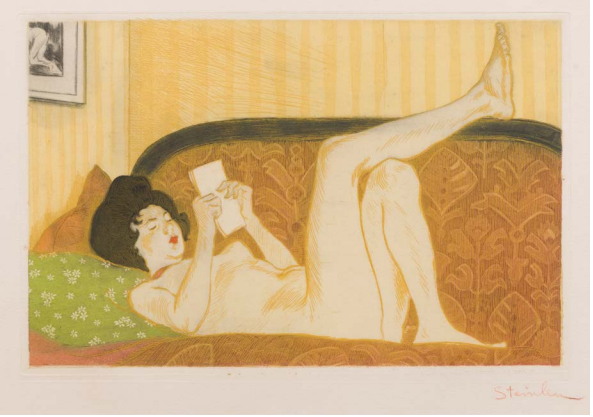

46
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Modèle lisant. Juin 1898.
Eau-forte, pointe sèche et aquatinte sur zinc. 300 x 195 mm. Crauzat 26. Impression en couleurs (fond jaune). Très belle épreuve sur vélin crème, signée au crayon rouge et numérotée dans l'angle inférieur droit « N° 2 ». Annotation dans l'angle inférieur gauche : « Pl. 15 – 25 épr. ». Bandes claires d'oxydation au bord gauche et en tête du feuillet. Toutes marges. Rare. Tirage à 25 épreuves. 1 200 / 1 500 €

47
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les Chanteurs des rues. (Couverture pour P. Delmet, Chansons de Montmartre, Paris, Enoch et Cie). 1899.
Lithographie. À vue : 490 x 320 mm. Crauzat 218. Très belle épreuve tirée avec teinte de fond gris clair sur vélin ivoire. Toutes marges. Cadre (non examinée hors du cadre). 200 / 300 €

48
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les Chanteurs des rues. (Couverture pour P. Delmet, Chansons de Montmartre, Paris, Enoch et Cie). 1899.
Lithographie. 402 x 307 mm. Crauzat 218. Très belle et fraîche épreuve sur vergé crème filigrané « Arches », du 1er état (sur 3), avant toute lettre et avant rectification des bords. Larges traces claires d'oxydation. Toutes marges. Rare.

Crauzat ne connaissait qu'une seule épreuve de ce sujet. Il en a cependant figuré une autre épreuve dans la vente Ader du 8 avril 2022 sous le n° 180, celle-là signée. 600 / 800 €

49
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Sur la plage. Éventail. 1900.
Lithographie. À vue : 620 x 330 mm. Crauzat 242. Impression en couleurs. Crauzat 242. Très belle épreuve sur chine volant, l'une des quelques épreuves du 1er état (sur 2), avant la lettre, signée et numérotée au crayon au centre en bas. Marges. Tirage à 30 épreuves. Cadre (non examinée hors du cadre).

Dans son état définitif avec la lettre, cet éventail fut distribué par la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest pour faire la réclame de ses voyages à prix réduits : Normandie, Bretagne, Mont Saint-Michel, Paris à Londres… 600 / 800 €

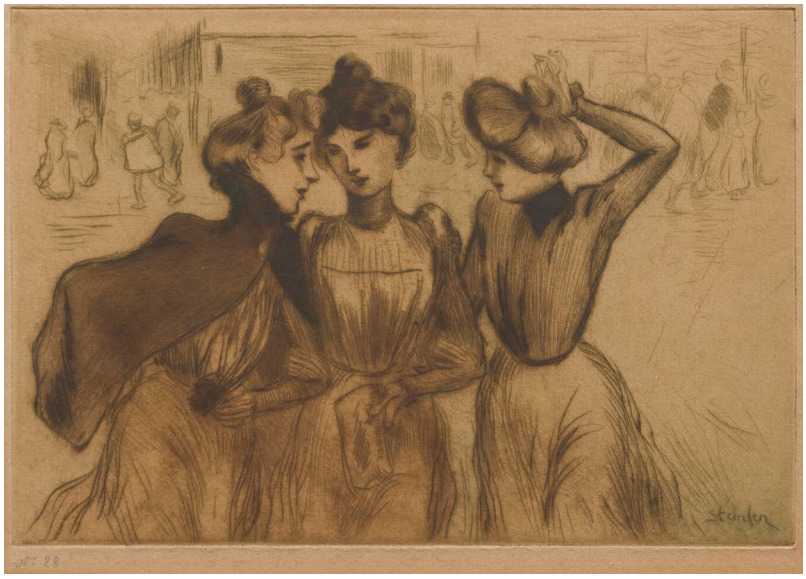

50
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923) (d'après)
Compagnie Française des Chocolats et des thés. (Pl. 170 des Maîtres de l'Affiche). 1899.
Lithographie. La feuille : 282 x 390 mm. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin glacé ivoire, avec texte imprimé en bas à gauche, revêtue du timbre de la publication (Lugt 1777c). Toutes marges. 600 / 800 €

51
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Sortie des trois midinettes. 1900.
Pointe sèche. À vue : 240 x 160 mm. Crauzat 34. Impression en couleurs. Bonne épreuve sur vergé crème, numérotée au crayon, insolée. Marges. Tirage à 125 épreuves pour la Société des Cent Bibliophiles. Cadre (non examinée hors du cadre). 180 / 200 €

52
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Petite fille au chat. Décembre 1901.
Pointe sèche. À vue : 175 x 290 mm. Crauzat 35. Impression en couleurs. Belle épreuve sur vergé crème, signée au crayon, insolée, montée comme ornement central d'un calendrier pour 1902 (publications Octave Beauchamp), avec ornements *modern style* héliogravés sur le montage (ce dernier également insolé), et en-dessous éphéméride typographiée en couleurs orné de chats monté sous le même passe-partout. Rare. Tirage à 83 épreuves. Cadre (non examinée hors du cadre). Au verso, visible par ouverture pratiquée dans le dos du cadre, justificatif de tirage imprimé de l'éditeur, avec sa signature à la plume et à l'encre sépia.
1 500 / 2 000 €

53
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Le Retour du lavoir. Février 1902.
Vernis mou et aquatinte sur zinc. 378 x 395 mm. Crauzat 41. Impression en couleurs. Belle épreuve sur vergé crème, signée au crayon puis annotée dans l'angle inférieur gauche du feuillet « 50 Ep. N° 43 », soigneusement lavée. Trace claire d'oxydation à l'ouverture d'un ancien montage. Tirage à 50 épreuves. Ed. Sagot éd.
500 / 600 €

54
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Femme au panier et voiture de fleurs. Mars 1902.
Pointe sèche et aquatinte sur zinc. À vue : 180 x 240 mm. Crauzat 56. Belle épreuve sur vergé, signée au crayon. Rousseurs claires éparses. Marges. Rare (selon Crauzat, 6 épreuves furent tirées dont 2 en couleurs). Cadre (non examinée hors du cadre). Au verso, ancienne étiquette avec le titre « *Le Matin : La Blanchisseuse* » et annotation manuscrite : « *vente Liacre 21 octobre 1912* ». 300 / 400 €

55

55
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les Deux trottins. Mars 1902.
Pointe sèche et aquatinte. À vue : 185 x 260 mm. Crauzat 65. Très belle épreuve sur vélin. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).

Cette épreuve est parue en hors-texte dans l'étude de E. de Crauzat sur Steinlen, dans le numéro d'avril 1902 de *Le Livre et L'Image*.
200 / 300 €

56
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Maison à l'entrée du village. Mars 1902.
Vernis mou, aquatinte et pointe sèche sur zinc. 309 x 190 mm. Crauzat 68 ; Cate-Grivel n° 185, p. 65. Impression en couleurs. Belle épreuve sur vergé ivoire, signée au crayon, finement doublée et restaurée (notamment sur le coup de planche inférieur). Toutes marges. Tirage à 34 épreuves dont 11 en couleurs. 200 / 300 €

57
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Amoureux sur un banc. Avril 1902.
Eau-forte, aquatinte et vernis mou sur zinc. 515 x 383 mm. Crauzat 71. Très belle épreuve sur vergé crème, du 3e état (sur 5), avant coupure du cuivre, avec les remarques, dédicacée « à Eug. Delâtre / son ami / Steinlen ». Infime trace d'oxydation. Petit arrachement dans l'angle inférieur gauche. Toutes marges. Tirage à 9 épreuves de cet état. Tirage définitif à 40 épreuves. 600 / 800 €

56

57

58
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Passantes. Mai 1902.
Pointe sèche. 195 x 203 mm. Crauzat 85. Très belle épreuve sur vélin mince, signée au crayon puis annotée en pied : « Essai de pointe sèche tiré à 10 Ep. Mai 02 ». Trace claire d'oxydation marginale. Fine bande de papier collée sur le pourtour du feuillet au verso. Toutes marges. Très rare.

Provenance : Vente Ader, Paris, 13 décembre 2017, n°462. 200 / 300 €

59
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Modèle debout (1er grand nu). Juin 1902.
Vernis mou, aquatinte et pointe sèche sur zinc. À vue : 180 x 420 mm. Crauzat 89. Très belle épreuve tirée en sanguine sur vélin blanc mince, signée au crayon dans le sujet à droite. Marges. Rare. Tirage à 25 épreuves. Cadre (non examinée hors du cadre). 300 / 400 €

60
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Paris la nuit. Couverture pour Jehan Rictus, *Les Soliloques du pauvre*, Paris, P. Sevin et Rey, 1903.
Lithographie. 305 x 190 mm. Crauzat 251. Belle et rare épreuve du 1er état (sur 2), avant la lettre, tirée avec pierre de teinte ocre sur vélin crème, signée au crayon, soigneusement lavée. Toutes marges. 300 / 400 €

61
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Paris la nuit. Couverture pour Jehan Rictus, *Les Soliloques du pauvre*, Paris, P. Sevin et Rey, 1903.
Lithographie. À vue : 320 x 205 mm. Crauzat 251. Très belle épreuve sur vélin, du 1er état (sur 2), avant la lettre, non signée. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre). 180 / 200 €

62
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Ouvriers sortant de l'usine. Mai 1903.
Lithographie. 300 x 215 mm. Crauzat 254. Parfaite épreuve sur chine volant. Petites marges normales.
Joint : *Dans la rue*. (Pl. parue en hors-texte dans *La Misère sociale de la femme*, Paris, Devambez, 1911.
Lithographie. 190 x 248. Crauzat 295. Très belle épreuve sur chine appliqué. Toutes marges.
Ens. 2 p. 150 / 180 €

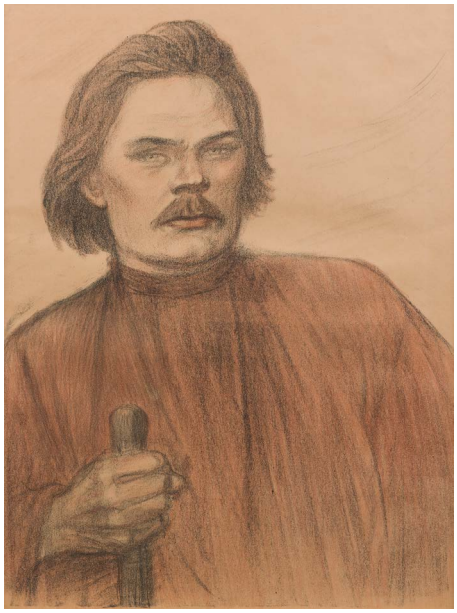

63
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Carte d'invitation à l'exposition des ouvrages peints, dessinés ou gravés de l'artiste, place Saint-Georges, novembre-décembre 1903.
Lithographie. 120 x 90 mm. Impression en deux tons. Bonne épreuve sur vélin fort beige. Traces de colle et auréoles dans les angles au verso.
Joint : 5 cartes postales d'après des œuvres de Steinlen.
Ens. 6 p. 300 / 400 €

64
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Maxime Gorki à mi-corps de face. 1905.
Lithographie. À vue : 490 x 635 mm. Crauzat 265. Impression en couleurs. Très belle et rarissime épreuve d'essai sur vélin beige. Toutes marges. Cadre (non examinée hors du cadre).

Planche n'ayant pas fait l'objet d'un tirage. Crauzat ne recense qu'une seule épreuve connue. 600 / 800 €

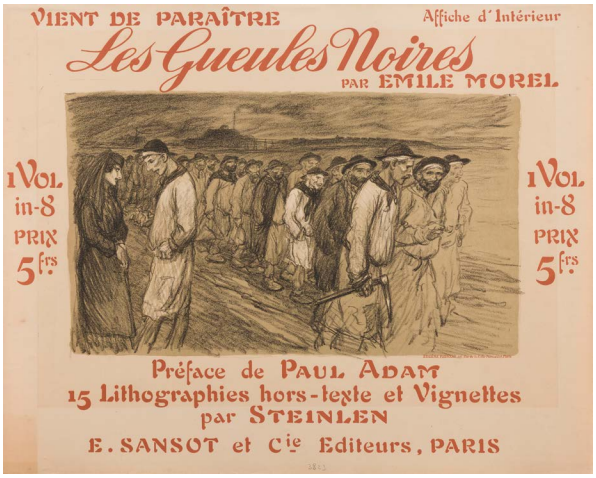

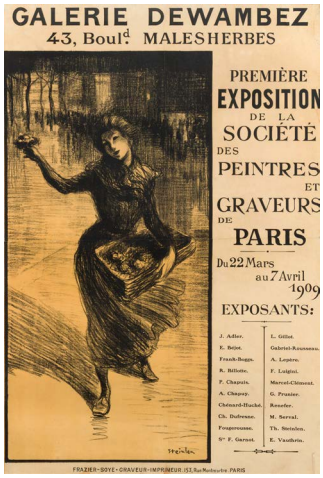

65
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les Gueules Noires par Émile Morel. Affiche d'intérieur. 1907.
Lithographie. La feuille : 560 x 445 mm. Crauzat 515. Impression en couleurs. Très belle épreuve sur vélin mince ivoire. Trace d'oxydation à l'ouverture du montage et autre trace dans l'angle inférieur gauche. Toutes marges.
200 / 300 €

66
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Première exposition de la Société des Peintres et Graveurs de Paris. Du 22 mars au 7 avril 1909. Galerie Dewambez [sic]. Affiche. 1909.
Lithographie. À vue : 595 x 870. Crauzat 516. Belle épreuve sur vélin. Plusieurs longues traces de plis et fractures en travers du feuillet. Petites restaurations éparses. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).
300 / 400 €

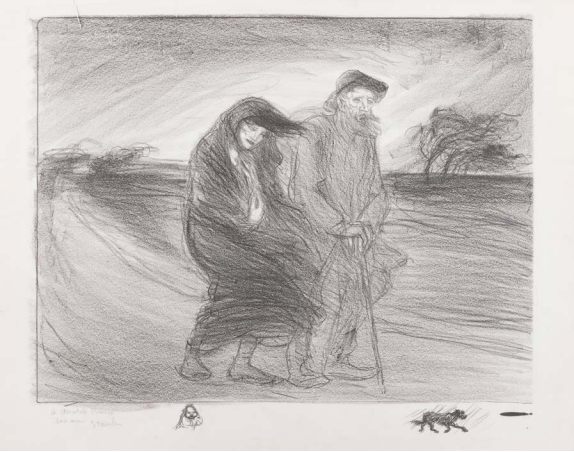

67 *68*

67
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Les Trois compagnons. Décembre 1912.
Eau-forte et pointe sèche. 395 x 343 mm. Crauzat 115. Très belle épreuve, l'une des 15 tirées sur japon, numérotée et signée au crayon. Petites éraflures obliques sur le coup de planche gauche. Toutes marges. Tirage définitif à 65 épreuves.
Joint : *La Rafale.* 1910. Lithographie. La feuille : 678 x 435. Belle épreuve sur vélin blanc, avec les remarques, dédicacée au crayon « à Anatole France / son ami Steinlen ». Deux déchirures verticales en tête, pénétrant dans le sujet. Bande de papier gommé sur le pourtour au verso. Toutes marges. Ens. 2 p.
200 / 300 €

68
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
La Petite marchande de fleurs. 1913.
Eau-forte. À vue : 80 x 190 mm. Très belle épreuve sur vergé, signée au crayon. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).
150 / 180 €

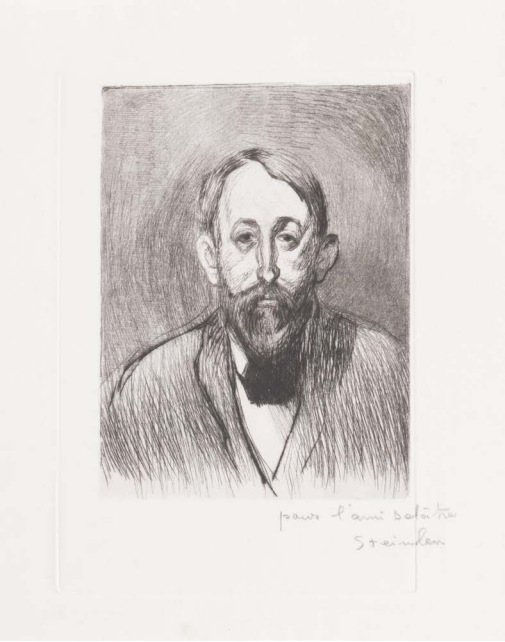

69
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Jehan Rictus, de face. 1914.
Pointe sèche. 130 x 190 mm. Très belle épreuve sur vélin blanc, dédicacée « pour l'ami Delâtre » et signée au crayon. Toutes marges.
Joint : même sujet (variante). Vers 1915. Pointe sèche. 160 x 205 mm. Très belle épreuve sur vergé filigrané « Eug. Delâtre », avec remarque gravée (hibou aux ailes déployées), annotée en pied au crayon « 2e état de la planche transportée / après le 4e état / Ep. II (avant la rognure et l'aciérage) » et autre épreuve tirée du cuivre réduit à 116 x 165 mm, avec autres remarques (chat et portrait de Rictus), annotée en pied au crayon « 10e état – essai II ». Toutes marges. Ens. 3 p.

Le sujet avec le hibou gravé en remarque est paru en frontispice des exemplaires de tête de l'ouvrage de J. Rictus, *Le Coeur populaire*, Paris, Eugène Rey, 1914. Le tirage ordinaire (sans remarque) est paru en frontispice des exemplaires ordinaires du même ouvrage.
600 / 800 €

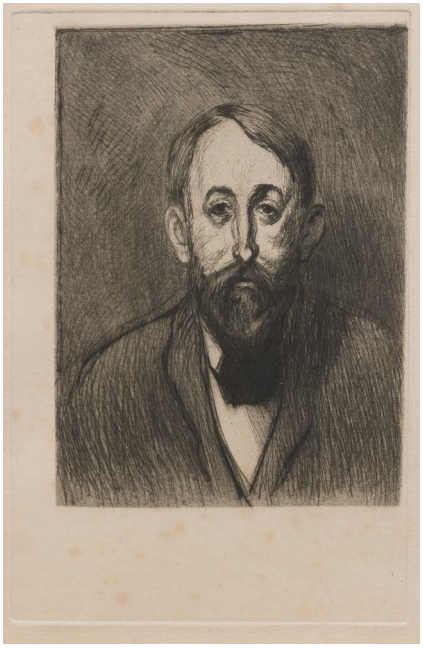

70
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Jehan Rictus, de face. 1914. Pointe sèche.
130 x 190 mm. Belle épreuve sur vergé, non signée. Rousseurs claires éparses. Trace claire d'oxydation. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).

Ce sujet est paru en frontispice de l'ouvrage de J. Rictus, *Le Coeur populaire*, Paris, Eugène Rey, 1914. 150 / 180 €

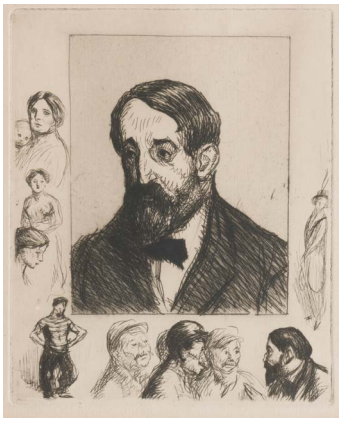

71
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Jehan Rictus, vers la gauche. Vers 1914.
Eau-forte. À vue : 145 x 180 mm. Belle épreuve sur vergé, avec remarque gravée en pied (Rictus s'adressant à une fille et deux ouvriers). Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).
Joint : *Jehan Rictus, vers la gauche (variante)*. Vers 1914. Eau-forte. À vue : 150 x 185 mm. Belle épreuve sur vergé, avec remarques gravées en pied et dans les marges latérales (ouvriers et gens du peuple). Marges. Cadre (non examinée hors du cadre).
Ens. 2 p. 300 / 400 €

72
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923) (d'après)
Halte de vagabonds. Vers 1914.
Procédé photomécanique d'après un dessin à la plume. À vue : 455 x 280 mm. Épreuve sur vergé, avec signature imprimée et une numérotation à la plume, insolée. Cadre (non examinée hors du cadre). 80 / 100 €

74
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Floréal. Après 1913.
Lithographie. 400 x 545 mm. Très belle épreuve tirée avec pierre de teinte beige rosé sur vélin, avec remarques en pied, signée au crayon.
Toutes marges. 150 / 180 €

73
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Courdimanche. Vers 1915.
Vernis mou. À vue : 495 x 200 mm. Impression en couleurs. Belle épreuve sur vergé, timbrée (Lugt 3212b), légèrement insolée. Marges. Cadre (non examinée hors du cadre). Au verso, étiquette d'exposition, Musée Daubigny, Auvers-sur-Oise, du 21 avril au 3 novembre 2002 n° 9 ; annotation manuscrite « Exposition au musée de Guéret du 4/10/2003 au 4/01/2004, N° 16 pg 13, Regard sur les ouvriers du bâtiment ». 200 / 300 €

75
Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923)
Hibou « Jehan Rictus .. le Coeur populaire », 1914
Impression sur toile.
(Accidents et restaurations).
46 x 83 cm

Il s'agit probablement d'un panneau publicitaire à destination des commerçants pour annoncer la publication de l'ouvrage de Jehan Rictus.
600 / 800 €

76

76
ARISTIDE BRUANT (1851-1925).
Poème autographe signé, Le Lézard ;
22,3 x 20,5 cm encadré avec une reproduction d'un dessin de Steinlen (47 x 38 cm).
Sous la reproduction du dessin de Steinlen publié dans le n° 110 du *Mirliton* du 19 mai 1893, d'un jeune homme allongé dans l'herbe, Bruant a inscrit six vers de sa chanson *Le Lézard* :

« On prend des magnièr' à quinze ans,
Pis on grandit sans
Qu'on les perde :
Ainsi, moi, j'aim' ben roupiller,
J'peux pas travailler,
Ça m'emmerde ! » 400 / 600 €

77
THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN (1859-1923).
L.A.S., Mardi ; 2 pages in-8 à son monogramme rouge et son adresse 58, Rue Caulaincourt Cats Cottage (sous verre).
Il demande à son correspondant de remettre sa visite à vendredi ou samedi : « Ma journée de demain se trouve engagée celle de Jeudi aussi […] J'espère que ce contretemps ne me privera pas du plaisir de vous voir et de pouvoir vous exprimer la reconnaissance que je vous ai pour l'intérêt que vous me témoignez »… 100 / 150 €

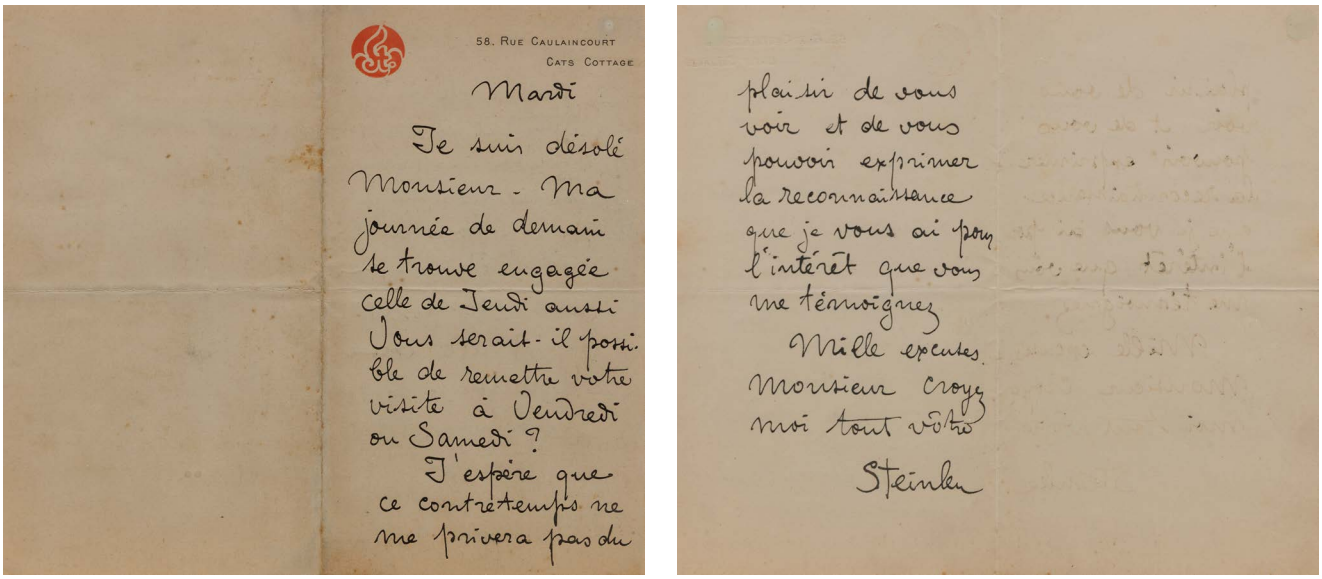
58, Rue Caulaincourt
Cats Cottage

Mardi

Je suis désolé Monsieur - Ma journée de demain se trouve engagée celle de Jeudi aussi Vous serait-il possible de remettre votre visite à Vendredi ou Samedi ?

J'espère que ce contretemps ne me privera pas du plaisir de vous voir et de vous pouvoir exprimer la reconnaissance que je vous ai pour l'intérêt que vous me témoignez

Mille excuses Monsieur croyez moi tout vôtre

Steinlen

77

Je trouve roide tout de même qu'on ne vous accorde pas plus de permissions étant donné votre grade et votre bonne conduite —

Ne m'en veuillez pas de la brièveté de ma lettre, je suis accablé de travail pour la soirée proche et je vous en enverrai le résultat avec la plaquette qui sera imprimée d'ici 2 jours.

Moi aussi je voudrais bien vous serrer les mains et je souhaite de tout mon cœur que votre Grand Lama le Ministre, envoie votre régiment dans Paris.

Enfin aurons-nous cette chance ?

Espoir et Courage malgré tout. mon cher ami et croyez moi votre affectueux, Gabriel Randon

RICTUS

ce Samedi

Mon cher ami — Mais, sapristi moi non plus, je n'ai pas grand chose à vous apprendre. Ah! attendez — Je vous ai écrit Rue Saint Leu un peu avant les manœuvres et je me demande si la lettre dont vous me parlez est bien celle là — Je n'ai pas tant que cela dénierité allez — J'ai adressé à Alex, deux journaux où il a paru des nouvelles de moi, et je pensais qu'il vous les enverrait, car je disposais de tout juste 3 exemplaires.

Quant aux Petites Morts, elles n'ont pas encor vécu.

Le 12 Novembre prochain au Cabaret des Quat-Z-Arts 62 Bd de Clichy, je lancerai, dans une soirée de Presse, mes Soliloques du Pauvre, et je travaille, ah! dieu je travaille. J'ai écrit à Kieffer et je lui ai dit qu'il était sur la liste des invités, si toutefois, il ne craignait pas d'emmener sa femme dans ce Cabaret, et il ne m'a pas encore répondu qu'il acceptait ou qu'il ne acceptait pas. Je vous enverrai le Premier Soliloque, qui paraîtra d'ici deux jours en plaquette, les autres suivront et dans 3 mois j'aurai enfin mon premier Volume. Mais vous ne vous imaginez pas ce que cela m'aura coûté de peines d'efforts de misères de toutes sortes.

J'espère le succès définitif. Après cet éclat, je serai attaché au Cabaret, les Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi seulement, de sorte que vous saurez où me trouver, si d'aventure, une de ces soirées vers 9 heures vous vouliez me rencontrer. J'ai rencontré quelques obstacles dans mes démarches pour vous et dame, je ne sais trop ce qu'il en adviendra — Motif principal : comme vous me le faisiez prévoir, Il est de la classe

J'espère que votre régiment sera dirigé à Paris, ce sera charmant mais vous aurez à vous défendre contre un gros crève-cœur d'après ce que vous m'avez dit.

L'article que je vous annonçais le Droit au Rêve, est si violent qu'aucune Revue dite, indépendante et libre n'a voulu l'insérer.

Quant à des vers, je n'en fais guère que dans cette forme triviale que j'ai adoptée pour le moment mais je vous enverrai prochainement un journal dont je serai un peu le pilier et qui paraît le 10 Novbre. Vous allez en voir de belles.

Ne vous découragez pas nom d'un petit bonhomme, songez que vous n'avez plus que quelques mois de bagne

78

Jehan RICTUS (1867-1933). L.A.S. « Gabriel Randon », samedi [1895], à un ami ; 4 pages in-8 (sous verre).

Il annonce une soirée, le 12 novembre, au « Cabaret des Quat-Z-Arts » pour le lancement de ses Soliloques du Pauvre », dont le premier va paraître en plaquette : « les autres suivront et dans 3 mois j'aurai enfin mon premier volume. Mais vous ne vous imaginez pas ce que cela m'aura coûté d'efforts de misères de toutes sortes. J'espère le succès définitif. Après cet éclat, je serai attaché au Cabaret »… Son article sur le Droit au Rêve est « si violent » qu'aucune revue n'a voulu l'insérer… 200 / 300 €

79

Jehan RICTUS (1867-1933). L.A.S., Paris 4 août 1902, à STEINLEN ; 2 pages in-8, vignette à la chouette.

Très belle lettre d'admiration.

« Je suis fier de connaître l'Artiste et le Penseur qui depuis vingt ans a donné une splendeur et une puissance unique aux modes divers de la Beauté populaire. Vous êtes le vigoureux et magnifique *Imaigier* des foules faubourienne ou rurales : vous avez compris la passion de toutes ; ainsi que la poésie sinistre des Villes, des Usines, des banlieues, des terrains vagues, des "fortifs" et de leurs tragiques et douloureux habitants. Pour oser ce que votre crayon osa il fallait beaucoup d'audace, d'honnêteté, de force et d'amour. Vous avez toutes ces qualités qui forment le grand artiste »… 400 / 500 €

80

Jehan RICTUS (1867-1933). 2 MANUSCRITS autographe signés, *L'Enfançonnet* et *Le Bel-Enfant*, 4 pages in-fol. plus titre, et 5 pages in-4 plus titre, le tout monté sur onglets et relié en un volume petit in-fol. demi-vélin à coins.

Deux versions d'un long poème, évoquant une mère avec son enfant, tableau attendrissant mais douloureux pour qui « solitude et pauvreté » sont les seuls enfants. Le premier manuscrit, daté de mai 1909, est accompagné de la mention : « fragment qui sera modifié du livre en préparation L'Or et l'Amour », et présente de nombreuses corrections et variantes au crayon. La deuxième version – « recopiée pour mon excellent ami Ch. Gillet à qui je dois cette émotion », et datée « 1909-1929 ! » – tient compte de ces modifications.

Ce long poème, de 118 vers, un des rares (sinon le seul ?) non argotique de Rictus, n'a pas été publié du vivant de l'auteur ; il a été recueilli dans l'édition de 1946 du *Cœur populaire*.

« Comme c'est doux, comme c'est beau
À voir
Le soir
Dans quelque modeste famille
Le Bel Enfant [L'Enfançonnet *dans la 1ère version*]
qu'on déshabille
Petit gas ou petite fille
Avant qu'on le mette au dodo.
Comme c'est doux ! comme c'est beau »...

Ancienne collection du colonel Daniel SICKLES, V (20-21 novembre 1990), n°1977. 500 / 700 €

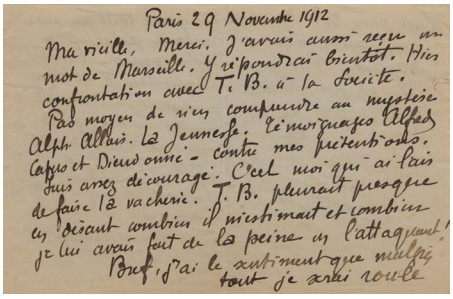
Paris 29 Novembre 1912
Ma vieille, Merci. J'avais aussi reçu un mot de Marseille. Y répondrai bientôt. Hier confrontation avec T. B. à la Société. Pas moyen de rien comprendre au mystère Alph. Allais. La Jeunesse. Témoignages Alfred Capus et Dieudonné – contre mes prétentions. Suis assez découragé. C'est moi qui ai l'air de faire la vacherie. T. B. pleurait presque en disant combien il m'estimait et combien je lui avais fait de la peine en l'attaquant ! Bref, j'ai le sentiment que malgré tout je serai roulé

81

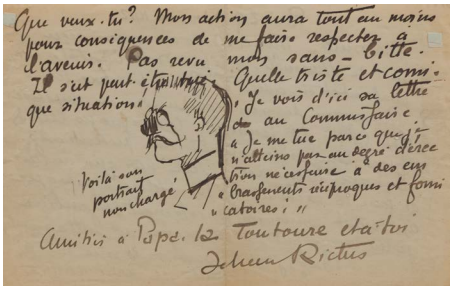
Que veux-tu ? Mon action aura tout au moins pour conséquences de me faire respecter à l'avenir. Pas revu mon sans-bitte. Il s'est peut-être tué. Quelle triste et comique situation ! Je vois d'ici sa lettre au Commissaire « Je me tue parce que je n'atteins pas au degré d'érection nécessaire à des embrassements réciproques et fornicatoires ! »
Voilà son portrait non chargé
Amitiés à Papa. La Toutoure était toi
Jehan Rictus

81

Jehan RICTUS (1867-1933). L.A.S. avec dessin, Paris 29 novembre 1912, à « Ma vieille » ; 2 pages oblong in-8 (sous verre).

Au sujet d'un incident avec Tristan Bernard…

« Hier confrontation avec T ?B ? à la Société. Pas moyen de rien comprendre au mystère Alph. Allais. La Jeunesse. Témoignages Alfred Capus et Dieudonné – contre mes prétentions. Suis assez découragé. C'est moi qui ai l'aire de faire la vacherie. T.B. pleurait presque en disant combien il m'estimait et combien je lui avais fait de la peine en l'attaquant ! Bref, j'ai le sentiment que malgré tout je serai roulé. […] Mon action aura tout au moins pour conséquences de me faire respecter à l'avenir »… Dessin à la plume : portrait « non chargé » de « sans-bitte », qui veut se tuer car n'atteignant pas « au degré d'érection nécessaire à des embrassements réciproques et fornicatoires »… 600 / 400 €

19315_35

82

Jehan RICTUS (1867-1933). L.A.S. avec DESSINS, Paris 16 mai 1922, à un « docteur et ami » ; 2 pages oblong in-8.

Lettre avec dessins érotiques.

Les « petites luttes quotidiennes avec les réalités me bouffent mon temps […] et je m'efforce de travailler. *Squelettes* et poèmes ». Il ressent une grande fatigue : « Premiers effets du printemps. Mais je bande tout le temps. C'est bon signe, je pense », et **il dessine 7 phallus en érection**. Il désespère de l'état de son oreille. « Il faut que je termine une œuvre cette année, il n'y a pas à dire. Pas de temps à perdre »… 250 / 300 €

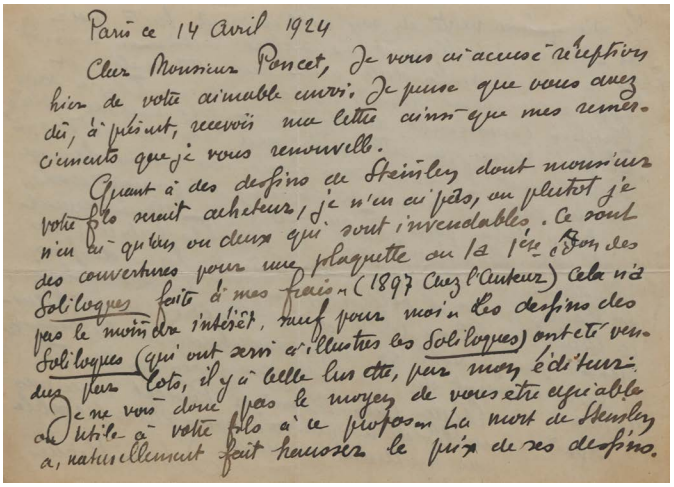

Paris ce 14 avril 1924

Cher Monsieur Poncet, Je vous ai accusé réception hier de votre aimable envoi. Je pense que vous avez dû, à présent, recevoir une lettre ainsi que mes remerciements que je vous renouvelle.

Quant à des dessins de Steinlen dont monsieur votre fils serait acheteur, je n'en ai pas, ou plutôt je n'en ai qu'un ou deux qui sont invendables. Ce sont des couvertures pour une plaquette ou la 1ère édition des Soliloques faite à mes frais (1897 Chez l'Auteur) Cela n'a pas le moindre intérêt, sauf pour moi. Les dessins des Soliloques (qui ont servi à illustrer les Soliloques) ont été vendus par lots, il y a belle lurette, par mon éditeur.

Je ne vois donc pas le moyen de vous être agréable ou utile à votre fils à ce propos. La mort de Steinlen a, naturellement fait hausser le prix de ses dessins.

83

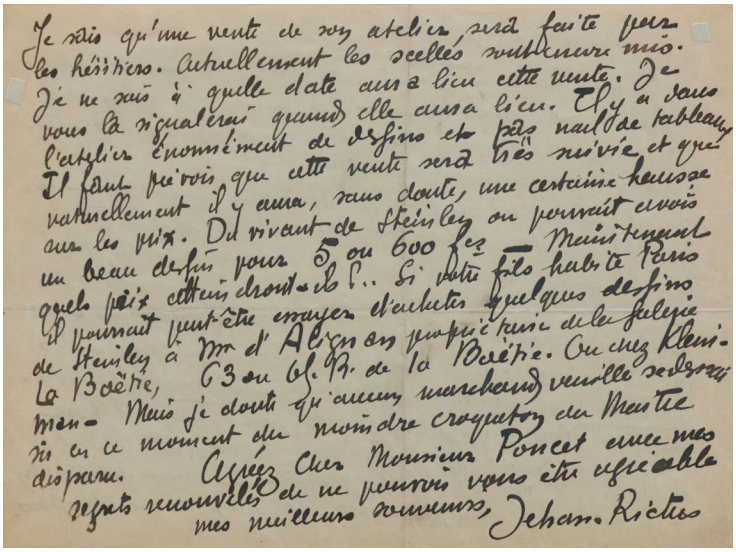

Je sais qu'une vente de son atelier sera faite par les héritiers. Actuellement les scellés sont encore mis. Je ne sais à quelle date aura lieu cette vente. Je vous la signalerai quand elle aura lieu. Il y a dans l'atelier énormément de dessins et pas mal de tableaux. Il faut prévoir que cette vente sera très suivie et que naturellement il y aura, sans doute, une certaine hausse sur les prix. Du vivant de Steinlen on pouvait avoir un beau dessin pour 5 ou 600 fr. — Maintenant quels prix atteindront-ils ?.. Si votre fils habite Paris il pourrait peut-être essayer d'acheter quelques dessins de Steinlen à Mr d'Alignan propriétaire de la galerie La Boétie, 63 ou bd. R. de la Boétie. Ou chez Kleinmann. Mais je doute qu'aucun marchand veuille se dessaisir en ce moment du moindre croqueton du Maître disparu.

Agréez Cher Monsieur Poncet avec mes regrets renouvelés de ne pouvoir vous être agréable mes meilleurs sentiments, Jehan Rictus

83

JEHAN RICTUS. L.A.S., PARIS 14 AVRIL 1924, À M. PONCET ; 2 PAGES OBLONG IN-4 (SOUS VERRE).

Sur Steinlen. Il n'a pas de dessins de Steinlen à vendre, « ou plutôt je n'en ai qu'un ou deux qui sont invendables. Ce sont des couvertures pour une plaquette ou la 1ère édition des Soliloques faite à mes frais (1897 chez l'auteur). Cela n'a pas le moindre intérête, sauf pour moi. Les dessins des Soliloques (qui ont servi à illustrer les Soliloques) ont été vendus par lots, il y a belle lurette, par mon éditeur. […] La mort de Steinlen a naturellement fait hausser le prix de ses dessins. Je sais qu'une vente de son atelier sera faite par les héritiers. […] Il y a dans l'atelier énormément de dessins et pas mal de tableaux. Il faut prévoir que cette vente sera très suivie et que naturellement il y aura, sans doute, une certaine hausse avec les prix. Du vivant de Steinlen on pouvait avoir un beau dessin pour 5 ou 600 fr. »…

On joint 4 autres L.A.S. à M. Poncet, 1922-1926 (1 page oblong in-8 chaque), dont une sur son retour au cabaret chez Fursy (mars 1926). 300 / 400 €

84

JEHAN RICTUS (1867-1933). 4 L.A.S., PARIS 1919-1927, À DIVERS ; 6 PAGES IN-8, 2 ENVELOPPES.

17 mars 1919, au « jeune poète » Dominique VECCHINI à Bastia, le félicitant pour son recueil La Joie suprême. – 6 mars 1923 avec **son autoportrait à la plume**, compliment du « "plus grand des Poètes modernes" (1m83 sans talons !) » pour la naissance de Marie-Napoléone Vecchini.

16 février 1927, à Albert KEIM : il a eu l'an passé un énorme succès chez Fursy, mais son engagement n'a pas été renouvelé.

Dimanche, à « Ma vieille Jeannote », demandant « une thune », il est fauché. **Dessin** de sa tête près de sa signature « Jehan ». 300 / 400 €

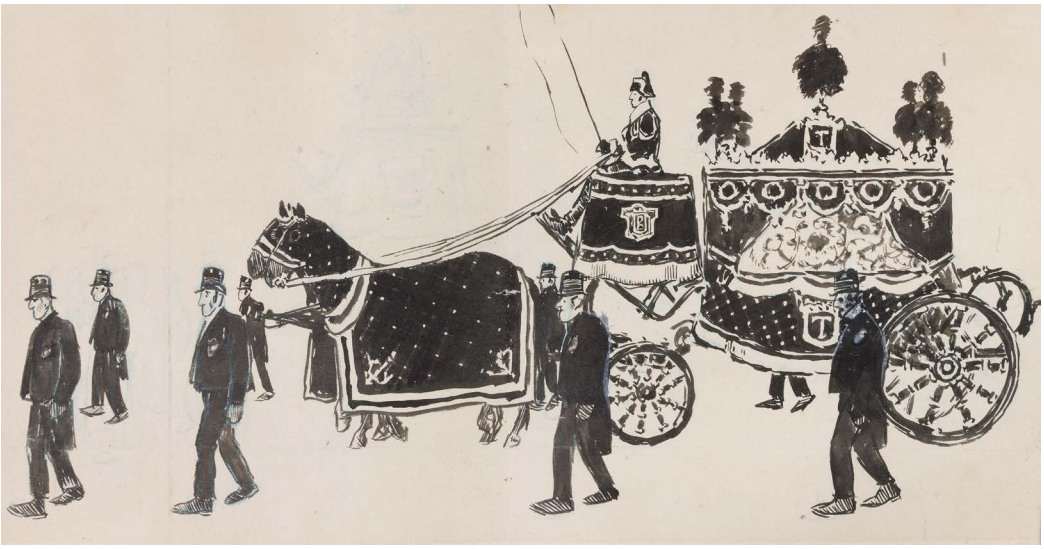

85
BAZOUGE (FRANCIS).
Les Grands enterrements.
Paris : H. Simonis Empis, 1892. — In-8, 230 x 175 : 102 pp., (1 f. blanc), couverture illustrée. Chagrin noir à la Bradel, dos lisse, tête dorée, non rogné, couverture conservée *(E. Jarrigeon)*. Crauzat, 561.

Édition originale dédiée à Émile Zola et préfacée par Émile Giboyer, de ce remarquable ouvrage satirique de l'historien et romancier Francis Bazouge.

Ce dernier, « en homme macabre, imagine d'y enterrer avant l'heure certains contemporains illustres ou mal famés, et de confier leur dernier éloge à des ennemis triés sur le volet, quand il n'en charge pas, avec une perfidie encore plus gracieuse, les meilleurs amis de l'enterré » (Maurice Talmeyr, *Causerie. Les Grandes réceptions*, in : *Le Revue hebdomadaire*. tome XIX, décembre 1893, p. 151).

Ainsi, l'auteur imagine les obsèques de diverses personnalités, accompagnées des discours prononcés par des figures telles que Jules Lemaître, Jules Claretie et Henri Becque pour Francisque Sarcey ; Renan, Naquet et Charles Chincholle pour Georges Ohnet ; Edmond de Goncourt, Camille Doucet et Henri Meilhac pour Ernest Renan ; le bâtonnier, M. Bullier et M. de Labruyère pour Toutée ; Maurice Barrès, Jean Coquelin et Claretie fils pour Le Bar Gy ; enfin, Arsène Houssaye, Tony Révillon et Bisch pour Madame Leprince.

Le caractère humoristique de l'ensemble est renforcé par les nombreuses illustrations qui accompagnent les textes. Chaque cérémonie funéraire est en effet illustrée par des œuvres réalisées par un illustrateur spécifique : celles de Sarcey comportent quatre illustrations de Jean-Louis Forain, dont une en pleine page ; celles d'Ohnet comprennent cinq compositions de Heidbrinck, dont une en pleine page ; celles de Toutée sont ornées de dix-huit vignettes de STEINLEN, dont une sur double page ; celles de Le Bar Gy sont illustrées de trois compositions de Legrand ; et celles de Bisch ont été enrichies de six œuvres par Albert Guillaume.

Les illustrations de STEINLEN proposent une intéressante procession, représentant de profil les personnes conviées aux grands enterrements, allant des figures du haut monde aux membres du petit peuple.

PRÉCIEUX EXEMPLAIRE ENRICHI DU DESSIN ORIGNAL SIGNÉ DE STEINLEN DE LA FRISE QUASI COMPLÈTE REPRODUITE DANS L'OUVRAGE.

Ces dessins ont été réalisés à l'encre de Chine, parfois avec des rehauts de crayon bleu, sur une ou plusieurs bandes de papier. Ces bandes ont ensuite été découpées en sections d'une longueur appropriée pour être reproduites sur les pages du livre. Au total, on compte 17 sections, composées d'un ou plusieurs morceaux collés ; il manque celle qui était prévue pour être reproduite en bas de la page 64.

Joint un dessin original à l'encre, non signé mais attribué à STEINLEN, représentant un (ou deux) bœuf de profil.

Quelques petits frottements d'usage à la reliure. Quelques salissures et brunissures à la couverture. 400 / 600 €

86
[REVUE].
Gil Blas illustré hebdomadaire.
Paris, 1891-1895 et 1899. — 288 numéros in-folio, dont 236 reliés en 2 volumes, demi-basane rouge de l'époque, dos lisse orné ; et 52 en feuilles.
Crauzat, 660.

Ensemble de 6 des 10 années de ce célèbre journal illustré de la fin du XIXe siècle.

Le quotidien Gil Blas fut fondé par Auguste Dumont en 1879, sous la troisième république ; il proposait notamment de nombreux romans en feuilletons, dont les œuvres de Zola, Maupassant, Courteline, Jules Renard, etc. Après la mort de Dumont en 1885, la revue fut reprise par Éloi Dubuisson qui créa ce supplément hebdomadaire illustré de 8 pages à partir du 30 mai 1891, proposant un contenu analogue, non seulement avec des chansons, d'Aristide Bruant, de Léon Xanrof ou encore d'Yvette Guilbert, mais également des romans d'Alphonse Allais, Lavedan, Maupassant, Félicien Champsaur, Villiers de L'Isle Adam, Zola, etc. et des poèmes dont ceux de Paul Verlaine, Jean Richepin et *Première soirée* d'Arthur Rimbaud dans le numéro du dimanche 29 novembre 1891.

Les illustrations avaient été confiées aux illustrateurs les plus en vogue à l'époque, le principal étant STEINLEN. On y trouve également Job, Albert Guillaume, Balluriau, Louis Legrand, Henri Gerbault.

L'ensemble comprend les 5 premières années reliées en 2 volumes et la neuvième conservée en feuilles. Il manque les 4 premiers numéros non numérotés, respectivement titrés "Supplément au Gil Blas du 30 Mai 1891" ; "du 7 Juin 1891" ; "du 14 Juin 1891" et "du 21 Juin 1891", ainsi que les années 1896, 1897, 1898 et 1900.

Joint le numéro 444 de la revue *Les Annales politiques & littéraires* du 27 décembre 1891 comprenant une page d'illustrations de STEINLEN.

Dos passés, frottements d'usage. Déchirure restaurée au premier feuillet du numéro 23 de la seconde année. Quelques déchirures.

300 / 400 €

86

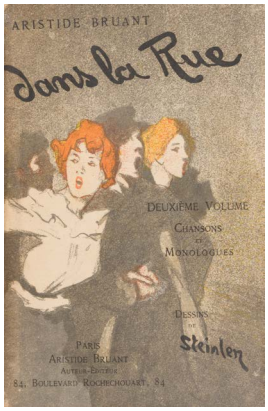

87

87
BRUANT (ARISTIDE).
Dans la rue. Chansons & monologues. — Dans la rue. Deuxième volume. Chansons & monologues.
Paris : Aristide Bruant, auteur-éditeur, [1895]. — 2 volumes in-12, 189 x 131 : 207 pp., couverture illustrée ; (1 f. blanc), 207 pp., (1 f.), couverture illustrée. Broché, chemise à dos de toile violette, étui.
Crauzat, 549 et 576.

Édition définitive du premier volume et édition originale du second, de ces recueils de chansons et monologues du célèbre chansonnier Aristide Bruant (1851-1925).

L'auteur donnera deux autres recueils de ce genre, l'un en 1897 intitulé *Sur la route* et le dernier en 1909 sous le titre *Dans la rue…* Nouvelle série. Mais les volumes que l›on propose ici sont les seuls qui ont été illustrés par STEINLEN.

Le premier volume, dont la première édition remonte à 1889, contient plus d'une centaine de gravures sur bois dans le texte et à pleine page, ainsi qu›une couverture illustrée en couleurs. Selon Crauzat, cette édition « présente au point de vue de l›illustration quelques différences avec l›édition originale. Certains dessins ont été modifiés, certains autres sont entièrement nouveaux ». Il relève 17 dessins nouveaux et 8 pages sur lesquelles les dessins ont été modifiés.

Le second volume est illustré en premier tirage d›une belle lithographie en couleurs sur la couverture et de 148 compositions en noir dans le texte.

Exemplaires sur japon, d›un tirage à 100 exemplaires pour le premier volume (ici non numéroté), et à 150 pour le second (numéroté 61 et signé par Aristide Bruant à la justification).
Tâches d'encre page 201 du premier volume.

300 / 400 €

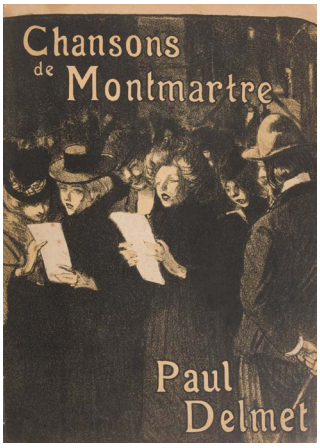

88
[CHANSONS].
Ensemble de 3 recueils de chansons illustrés par STEINLEN :

- BRUANT (Aristide**). Chansons et monologues**. *Paris : H. Geffroy*, [1896-1897]. — In-8, demi-basane rouge, dos lisse orné, tranches mouchetées (*reliure de l'époque*).
Crauzat, 588.

Ensemble des 150 livraisons parues de février 1896 à juillet 1897, reliées en un volume, de ce recueil de chansons et monologues d'Aristide Bruant, illustré de très nombreuses compositions dans le texte et à pleine page, de différents artistes. Selon Crauzat, on y recense 272 compositions en noir de STEINLEN, empruntées aux deux volumes de *Dans la rue* d'Aristide Bruant et au journal *Le Mirliton*.
Bon exemplaire, complet du portrait en couleurs de l'auteur, sur lequel il est indiqué : « prime gratuite avec la 2e livraison. » Au bas du dos figure le nom ou le prénom doré de Guillaume.
Quelques frottements d'usage aux coiffes.

- DELMET (Paul). **Chansons de Femmes. Préface d'Armand Silvestre**. *Paris : Enoch et Cie, Paul Ollendorff, 1896*. — Grand in-8, basane vert foncé souple, dos lisse, couverture conservée (*reliure de l'époque*).
Crauzat, 594.

Édition originale de ce recueil de 15 partitions pour piano et chant de Paul Delmet (1862-1904) sur des poésies de Henri Maigrot, Bertrand Millanvoye, Maurice Boukay, Théodore Botrel, Louis Forest, Léon Sués, Armand Silvestre, Jacques Madeleine, Jules Méry et Henri Bernard.
Il est illustré d'une belle couverture lithographiée en noire et de 15 reproductions typographiques hors texte de lithographies de STEINLEN.
Reliure modeste et abîmée, charnière du premier plat en grande partie fendue, réparation à un coin du second plat.

- DELMET (Paul). **Chansons de Montmartre. Préface de Maurice Boukay.** *Paris : Enoch et Cie, Ernest Flammarion*, [1898]. — Grand in-8, demi-toile bleue à la Bradel, dos lisse, couverture conservée (*reliure moderne*).
Crauzat, 597.

Édition originale de ce recueil de 15 partitions pour piano et chant, de chansons montmartroises de Paul Delmet (1862-1904) sur des poésies de Henri Bernard, Louis Bernard, Maurice Boukay, Théodore Botrel, Léon Durocher, Eugène Héros, Pierre Kok, Jacques Redelsperger et Georges Rozet.
Il est illustré d'une belle couverture lithographiée en noire, de 19 figures en noir et de 15 reproductions typographiques hors texte de lithographies de STEINLEN.
Préface de Maurice Boukay, de son vrai nom Maurice Couyba (1866-1931), le plus fidèle collaborateur de Paul Delmet.

Réparations au scotch au titre de la cinquième chanson et à la planche correspondante. Rousseurs éparses.
200 / 300 €

89
RICTUS (JEHAN).
Les Soliloques du Pauvre.
S.l. : *Chez l'auteur*, 1897. — In-4, 230 x 167 : 169 pp., (3 ff. dernier blanc), couverture illustrée. Demi-maroquin noir à coins à la Bradel, dos lisse, tête dorée, non rogné, couverture conservée (*Canape*).
Crauzat, 595.

Édition originale de ce célèbre recueil de poèmes écrits dans le parler populaire de la fin du XIXe siècle, évoquant la misère, la vie des mendiants et des sans-domiciles que l'auteur côtoya.

Le premier poème intitulé *L'Hiver* parut pour la première en 1895-1896 dans le journal-programme des Quat'z'arts, l'un des plus célèbres cabarets montmartrois à l'époque.

Elle est illustrée de deux portraits de l'auteur par STEINLEN, l'un sur la couverture, le second en frontispice.

UN DES 80 PREMIERS EXEMPLAIRES SUR JAPON IMPÉRIAL (n° 23).

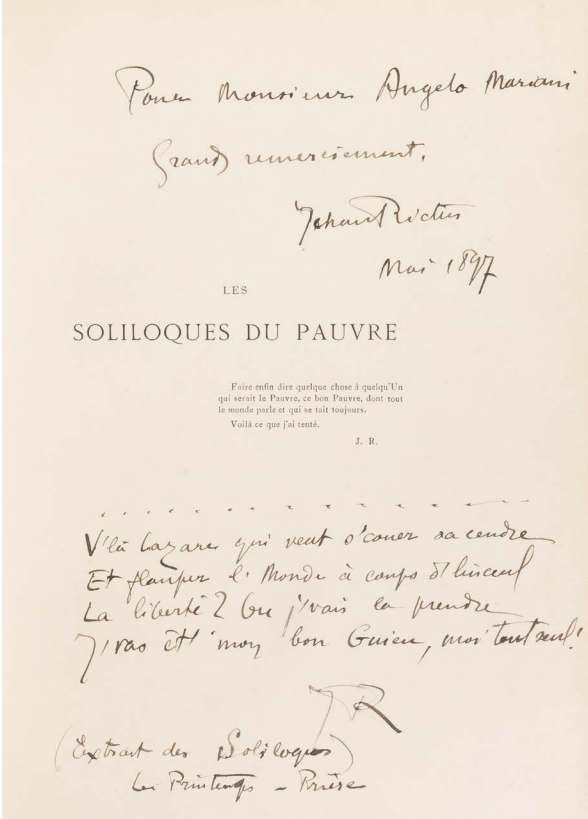
Pour Monsieur Angelo Mariani
Grand remerciement,
Jehan Rictus
Mai 1897

LES
SOLILOQUES DU PAUVRE

Faire enfin dire quelque chose à quelqu'Un qui serait le Pauvre, ce bon Pauvre, dont tout le monde parle et qui se tait toujours.
Voilà ce que j'ai tenté.
J. R.

. . . . . .
V'là Lazare qui veut s'couer sa cendre
Et flanquer l'Monde à coups d'linceul
La liberté ? Ou j'vais la prendre
J'vas êt' moy bon Guieu, moi tout seul !
J R
(Extrait des Soliloques)
Le Printemps - Prière

Celui-ci fut offert par l'auteur au pharmacien et bibliophile Ange François Mariani, dit Angelo Mariani (1838-1914), inventeur du vin Mariani à la coca du Pérou. Il comporte cet envoi autographe signé sur le faux titre :

Pour Monsieur Angelo Mariani // grand remerciement, // Jehan Rictus // Mai 1897

À la suite il a recopié 4 vers issus du poème Le Printemps.

Exemplaire enrichi de la couverture bleue des exemplaires sur vélin, d'un second portrait de l'auteur sur papier de Chine, et de 3 lettres autographes signées de l'auteur adressées à Mariani.

La première, d'une page in-12, est datée du 19 mars 1896 et signée « Gabriel Randon (Jehan Rictus) ». Il lui adresse : « ma plaquette (tirée d'un vol. en préparation), la seule parue jusqu'à ce jour. » Il s'agit de la brochure comprenant le poème *L'Hiver*, publiée par le cabaret Quat'z'arts. Cette lettre est restée volante et comporte son enveloppe.

Les deux autres lettres ont été montées en tête. La première, de 3 pages in-12, est datée du 8 mai 1897. Il le prévient qu'il a réussi à se procurer un exemplaire du livre sur japon, celui-ci : « Je le joins à cette lettre avec une couverture semblable à celle des exemplaires numérotés, destinée dans ma pensée à garantir la couverture japon. Cette couverture devra être broché au gré de Monsieur Mariani. » On voit ici que ce dernier a conservé cette couverture.
La seconde, de 2 pages in-12, est datée du 6 juillet 1897. Rictus propose à Mariani de lui vendre le manuscrit « avec les ratures et les corrections d'imprimerie » des *Soliloques*.

Très bel exemplaire relié par Canape.
Provenance : *Angelo Mariani*, avec envoi de l'auteur. - Signet de vente portant le cachet du libraire et expert Bernard Loliée. 800 / 1 200 €

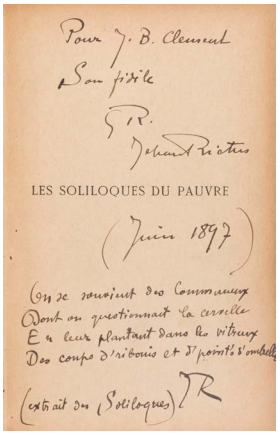

90

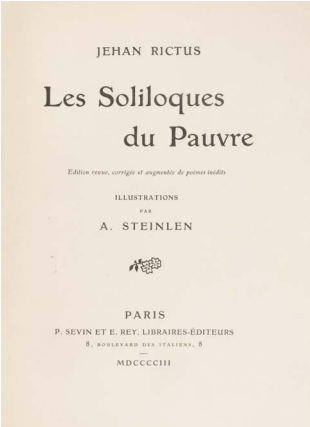

91

90
RICTUS (JEHAN).
Les Soliloques du Pauvre.
Paris : Société du Mercure de France, 1897. — In-12, 181 x 115 : 208 pp., (4 ff. dernier blanc), couverture imprimée. Demi-chagrin rouge, dos à nerfs orné de filets dorés, premier plat de couverture conservé (*reliure de l'époque*).

Seconde édition, en partie originale, parue la même année que la première, achevée d'imprimer le 23 mai 1897 soit seulement quelques jours après cette dernière publiée à compte d'auteur le 4 mai de la même année et qui fut très rapidement épuisée.

Elle contient 4 quatrains nouveaux dans le long poème intitulé *Le Printemps* (premier, second et troisième quatrains page 166 [« Mes poteaux ?…» à « Et la scionnée du sacrifice. »] et second quatrain page 168 [« Et j'me vois comme à l'ambulance… » à « Et bouffer l'pain d'l'obéissance. »]).

La plupart des exemplaires portent une mention fictive d'édition, celui-ci porte celle de « Troisième édition ».

Exemplaire du chansonnier montmartrois, journaliste, pamphlétaire et syndicaliste Jean-Baptiste Clément (1836-1903), enrichi de cet envoi autographe signé de l'auteur sur le faux titre :

Pour J. B. Clément // Son fidèle // GR. // Jehan Rictus // (Juin 1897)

À la suite, il a recopié ce quatrain tiré du poème Espoir :
On se souvient des Communeux
Dont on questionnait la cervelle
En leur plantant les vitreux
À coups d'ribouis et d'point's d'ombrelles
JR // (extrait des Soliloques)

Jean Baptiste Clément, issu d'une famille aisée, quitte jeune le foyer pour exercer divers métiers avant de s'engager dans la militance socialiste à Paris. Il écrit la célèbre chanson Le Temps des cerises en 1866, qui deviendra quelques années plus tard la chanson culte célébrant l'espoir de l'insurrection de la Commune. Il s'oppose à l'Empire en collaborant avec des journaux d'opposition. Membre de la Commune de Paris en 1871, il participe à la répression des révoltes puis s'exile à Londres, où il poursuit son combat. Rapatrié après l'amnistie de 1880, il fonde des organisations socialistes et contribue à la création du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Il meurt en 1903 et son inhumation au Père-Lachaise attira entre quatre et cinq mille personnes.

Cette provenance est intéressante et émouvante lorsque l'on sait que Rictus et Clément furent, à quelques années de distances, des figures engagées dans la chanson populaire et la poésie contestataire.

Dos en partie défait. Coiffes et charnières frottées, manque à un mors. 150 / 200 €

91
RICTUS (JEHAN).
Les Soliloques du Pauvre. Édition revue, corrigée et augmentée de poèmes inédits.
Paris : P. Sevin, E. Rey, 1903. — In-8, 196 x 147 : 256 pp., (2 ff. blancs), couverture illustrée. Broché, non rogné, chemise et étui cartonnés modernes.
Crauzat, 624.

Première édition illustrée de ce célèbre recueil paru pour la première fois en 1897, le plus connu du poète Jehan Rictus (1867-1933). Révisée, elle comprend 2 poèmes inédits par rapport à l'édition originale tandis que 3 autres ont été retirés.

L'illustration, entièrement réalisée par Théophile Alexandre STEINLEN (1859-1923), comprend une couverture et 111 dessins lithographiés dont 9 à pleine page.

UN DES 100 EXEMPLAIRES SUR PAPIER DES MANUFACTURES IMPÉRIALES DU JAPON (n° 23).

Exemplaire très bien conservé. 300 / 400 €

92
ADA (Zo d').
La Feuille.
Paris, 6 octobre 1897- 28 mars 1899. — 25 numéros in-folio, 450 x 315. En feuilles, sous couverture illustrée.
Crauzat, 680.

Collection complète rare de ce journal édité par le journaliste, écrivain et pamphlétaire Zo d›Axa, de son vrai nom Alphonse Gallaud de la Pérouse (1864-1930).

Cet auteur libertaire et antimilitariste eut une vie des plus mouvementées, jonglant entre les poursuites, les emprisonnements et les voyages. Auteur de plusieurs ouvrages, il publia deux revues satiriques, *L'En-dehors* qui parut de 1891 à 1893 et *La Feuille* dont le premier numéro sortit le 6 octobre 1897 en plein tumulte de l'affaire Dreyfus.

Dans la première feuille, Zo d'Axa explique ce qu'il entend faire : « Pas de promesses, pas de tromperie. Nous causerons des faits divers, nous montrerons les causes latentes, nous indiquerons des pourquoi. Et nous débinerons les trucs et nous nommerons les truqueurs, gens de politique et de sac, gens de lettres - tous les jean-fichtre. Nous dirons des choses très simples et nous les dirons simplement ».

Il parut de ce journal 25 numéros jusqu'en mars 1899. Chaque numéro est formé d'un simple feuillet sur le recto duquel se trouve un dessin de STEINLEN, Maximilien Luce, Willette, Léandre, Hermann Paul, Couturier ou Anquetin, et au recto les articles de Zo d'Axa dans lesquels il se moque des institutions, de l'armée, de la magistrature ou encore de l'ouvrier trop docile. Seul le numéro 12 comporte deux feuillets, consacré à l'âne, « fils du pays de La Fontaine et de Rabelais […] répondant au nom de Nul », candidat de *La Feuille* pour les élections législatives de mai 1898, qui recueillait en déambulant dans les rues de Paris les bulletins blancs ou nuls. Ce numéro a été imprimé seulement sur les pages intérieures pour pouvoir être affiché.

Exemplaire en feuilles, sous couverture orange illustrée datée de 1900.

Joint un second exemplaire du numéro 21.

Nombreuses déchirures sur les bords des feuillets et sur la couverture. 200 / 300 €

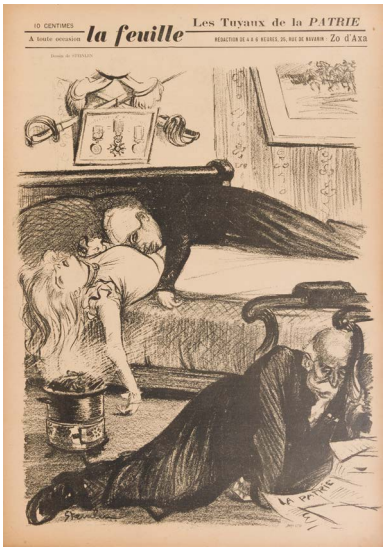

92

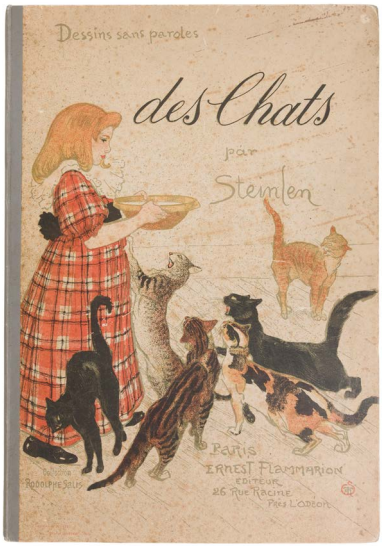

93

93
STEINLEN (Théophile Alexandre).
Des Chats. Images sans paroles.
Paris : Ernest Flammarion, [1898]. — In-folio, 438 x 302 : (1 f.), 26 ff., (1 f.). Cartonnage illustré de l'éditeur, à dos de toile grise.
Crauzat, 598 et 215-216 pour les lithographies.

Superbe album de 26 histoires de chats, entièrement dessinées par STEINLEN et sans parole, tirées du journal Le Chat Noir et reproduites en noir par le procédé Gillot.

Les plats sont chacun illustrés d'une lithographie originale. La première, que Crauzat intitule *Chats et fillette*, est en couleurs et la seconde, intitulée *Course de chats*, est en noir verdâtre.

Nombreuses rousseurs sur les plats, quelques frottements d'usage. Très bon état intérieur. 300 / 400 €

94

95

94
NODIER (Charles).
Histoire du Chien de Brisquet précédée d'une lettre à Jeanne par Anatole France.
Paris : Édouard Pelletan, 1900. — In-4, 292 x 230 : (2 ff. premier blanc), XV, 28 pp., (2 ff. dernier blanc), couverture illustrée. Demi-chagrin noir à bandes à la Bradel, dos lisse, couverture conservée (*reliure moderne*).
Crauzat, 613.

Belle édition publiée à l'occasion de l'exposition universelle de 1900, ornée de 25 compositions de STEINLEN, dont deux en couleurs sur la couverture et quatre également en couleurs à pleine page, gravées sur bois par Froment père, Deloche, Frédéric et Ernest Florian.

Tirage à 177 exemplaires ; celui-ci fait partie des 125 sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, et plus précisément des 100 sur ce papier sans suite (n° 89). Il est enrichi du prospectus de souscription.

Dos légèrement passé. Bords du prospectus brunis. 200 / 300 €

95
FRANCE (Anatole).
L'Affaire Crainquebille.
Paris : Édouard Pelletan, 1901. — In-8, 254 x 179 : (1 f.), 101 pp., (4 ff.), couverture imprimée. Demi-maroquin rouge à coins, filets dorés, dos à nerfs orné d'encadrements de filets dorés et de listels de maroquin gris, tête dorée, non rogné, couverture et dos conservés (*Semet et Plumelle*).
Crauzat, 615.

Édition originale illustrée de 63 compositions de Théophile Alexandre STEINLEN, dont 6 à pleine page, gravées sur bois par Ernest et Frédéric Florian, les frères Froment, Gusman, Mathieu et Perrichon.

« L'Affaire Crainquebille est une page de l'histoire du peuple. Elle montre un brave marchand de légumes se heurtant à la lettre de la loi et se brisant contre elle. Si l'honnête homme ne devient pas un fripon c'est qu'il a passé l'âge où ces avatars sont possibles, mais il devient épave, et cela est plus triste, si cela n'est pas pire. Cette histoire est racontée avec une ironie qui parfois provoque le frisson du drame » (prospectus).

Tirage à 400 exemplaires ; un des 343 sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (n° 379), signé par l'éditeur à la justification.

Bel exemplaire relié par Semet et Plumelle, enrichi du prospectus de parution.
Dos légèrement passé. Rousseurs. 200 / 300 €

96
RICTUS (Jehan).
Cantilènes du Malheur.
Paris : P. Sevin et E. Rey, [1902]. — In-8, 240 x 169 : frontispice, 30 pp., (1 f.), couverture illustrée. Broché, couverture rempliée.
Crauzat, 43.

Édition originale de ce recueil de 3 pièces poétiques de Jehan Rictus : *Jasante de la « Vieille »*, *Les Ingrats, conte de Noël pour les enfants… des autres*, et *Le Fou volé*, complainte. Elle est illustrée d'une pointe sèche originale de STEINLEN en frontispice.

Exemplaire du tirage de luxe limité à 150 exemplaires numérotés sur papier du Japon (n° 69), enrichis d'une épreuve avant la lettre avec remarques de la pointe sèche.

Envoi de l'auteur sur le faux titre :

Pour Monsieur // Edouard Siroux // Jehan Rictus // Mars 1902

À la suite, l'auteur a recopié ces 3 vers extraits de la première pièce du recueil :
..... // Et pis j'ai eu d'la misère // Ça m'a fait du tort… tu comprends // Quand on a su que j'étais ta mère… // ..... // JR // extrait Cantilènes du // Malheur // (Jasante de la Vieille)

On a joint le prospectus de parution.

Exemplaire très bien conservé malgré le dos et les bords de la couverture légèrement insolés. Petites rousseurs au frontispice. 100 / 150 €

97

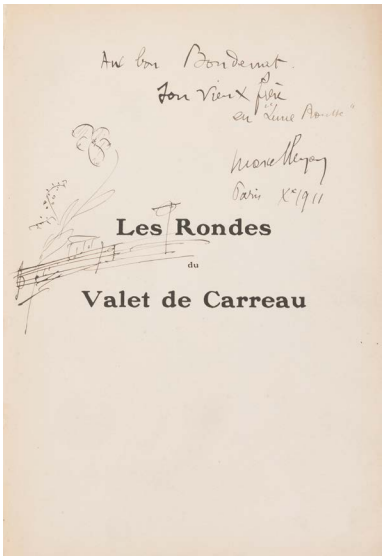

FRAPIÉ (LÉON).
La Maternelle.
Paris : Librairie universelle, 1904. — In-16, 186 x 128 : (3 ff.), 305 pp., couverture illustrée. Demi-maroquin rouge à coins, filets dorés, dos à nerfs orné, tête dorée, non rogné, couverture et dos conservés (*Devauchelle*).
Crauzat, 629.

Édition originale de ce roman réaliste de Léon Frapié, qui a reçu le prix Goncourt 1904. Le jury a notamment salué cet auteur comme l'un des premiers à avoir abordé le thème de l'enfance pauvre et souffrante, dans le contexte des écoles et des quartiers populaires.

L'édition comporte une belle couverture illustrée par STEINLEN, ici dans son état en bistre sur papier légèrement jaune, plus rare que celle en noir sur papier blanc.

Bel exemplaire, du tirage courant, relié par Devauchelle. La couverture a été conservée d'un seul tenant.
Quelques petits défauts sans gravité à la couverture.
Provenance : *Georges Degryse*, avec ex-libris (mars 1991, n° 310).

On joint 3 autres ouvrages illustrés par STEINLEN:
- RENAULT Georges) - CHATEAU (Henri). **Montmartre**. *Paris : Ernest Flammarion*, [1897]. — In-12, demi-maroquin rouge à coins, filets dorés, dos à nerfs orné de fleurs dorées et mosaïquées, tête dorée, non rogné, premier plat de couverture conservé (*reliure du temps*).
Crauzat, 592.

Édition originale, illustrée de compositions en noir dans le texte de divers artistes dont une de STEINLEN (p. 253). La belle couverture a été illustrée par Willette.
Bel exemplaire en reliure légèrement postérieure, sur papier d'édition.
Quelques frottements au dos. Rousseurs éparses.

- **Contes enfantins**. Titres et gravures sur bois par A. Desmoulins. *Paris : Ernest Flammarion*, [1899]. — In-4, cartonnage illustré de l'éditeur à dos et coins de toile vert clair.
Crauzat, 601.

Édition originale de ce joli recueil de 14 contes pour enfant. Elle comprend près d'une centaine d'illustrations de STEINLEN.
Salissures au cartonnage, dos passé, coins légèrement émoussés, gardes renouvelées. Rousseurs éparses.

- LEGAY (Marcel). Les Rondes du Valet de Carreau. Vers autographes de François Coppée. Texte de George Auriol. Paris : Librairie de la Bonne Chanson, 1910. — In-4, cartonnage illustré de l'éditeur.
Crauzat, 544 (pour l'édition de 1887).

Nouvelle édition, la première parut en 1887, de ce recueil de chansons, illustrée de 11 compositions en couleurs de STEINLEN, dont une sur le premier plat du cartonnage.
Exemplaire enrichi d'un envoi autographe signé de Marcel Legay daté de décembre 1911 et accompagné d'un dessin d'une fleur et d'une portée musicale.
Quelques usures au cartonnage, dos en partie décollé, dernière garde détachée. 150 / 200 €

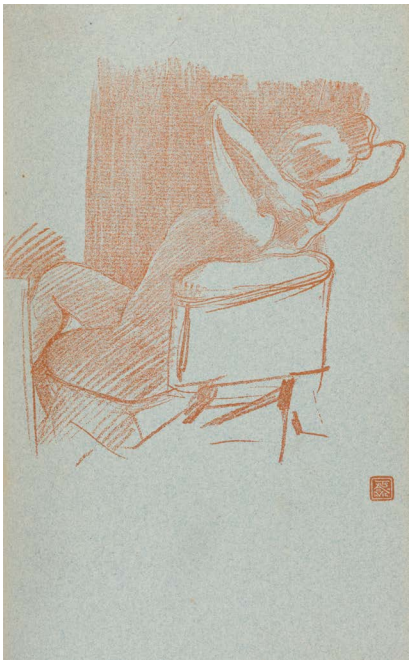

98
LES ARTS DE LA VIE.
Paris : Librairie Larousse, ***1904-1905. — 21 numéros en 4 volumes in-8, 220 x 143. Demi-basane fauve, dos à nerfs, non rogné (****reliure de l'époque****).***

Collection complète de ce mensuel dédié aux arts en général, publié sous la direction de Gabriel Mourey. Au total, 21 numéros ont été édités, de janvier 1904 à septembre 1905.

Plusieurs figures de renom y ont collaboré, notamment Georges Lecomte, Émile Verhaeren, George Auriol, Félix Le Dantec, Raoul Ponchon, Maurice Beaubourg, Paul Adam, Henri Rivière, André Suarès, Octave Uzanne, Maurice Denis, J.-H. Rosny, Elie Faure, Robert de Montesquiou, ainsi que Marcel Proust.

La publication comprend également plusieurs hors-textes, tels qu'une gravure sur bois en camaïeu d'Auguste Lepère (n° 3), Henry Paillard (n° 10) et Franck Brangwyn (n° 11) ; une lithographie en deux couleurs de Le Sidaner (n° 4) et Francis Jourdain (n° 9) ; une eau-forte d'Edgar Chahine (n° 6) ; une lithographie originale de Mme C.-H. Dufau (n° 8) et STEINLEN (n° 14) ; une gravure sur bois en couleurs de Jeanniot (n° 12) ; ainsi que des gravures sur bois de Paul Colin (n° 13), Tony Beltrand (n° 15), Paul Jouve (n° 16) et Raoul Du Gardier (n° 17).

La lithographie de STEINLEN est intitulé Le Coup de Vent. Elle est décrite par Crauzat sous le numéro 261. Il en existe deux versions, ou deux pierres selon Crauzat, chacune en un seul état. Celle-ci correspond à celle de la seconde pierre, faite spécialement pour la revue avec le monogramme de cette dernière dessiné par George Auriol.

On joint un second exemplaire de cette lithographie, encadrée.
Frottements d'usage aux reliures, manques à deux coiffes de têtes. Rousseurs éparses.

Joint :
- ALMANACH DU BIBLIOPHILE POUR L'ANNÉE 1900. *Paris : Éditions d'art, Édouard Pelletan,* [1900].
— In-8, demi-chagrin vert foncé à coins, dos à nerfs, tête dorée, non rogné, couverture conservée *(reliure de l'époque).*
Crauzat, 616.

Troisième année de l'Almanach du bibliophile, le seul des six volumes parus à être illustré par STEINLEN.

Chaque année de cette collection était dédiée à un thème précis, et celle-ci porte sur celui du travail. Elle a reçu des contributions de nombreux auteurs renommés tels que Sully-Prudhomme, Anatole France, Édouard Pelletan, Jules Claretie, Henri Beraldi, et Gustave Larroumet, ainsi que Georges Vicaire, etc.

STEINLEN a réalisé pour cet ouvrage 31 compositions gravées sur bois par Émile et Eugène Froment, comprenant une couverture, 16 illustrations à pleine page, ainsi que divers en-têtes, encadrements et culs-de-lampe.

Tirage limité à 1000 exemplaires, celui-ci faisant partie des 950 sur beau papier, numérotés et paraphés par l'éditeur.

Dos légèrement passé, griffures au dos. Salissures et une petite déchirure sans manque à la couverture.

150 / 200 €

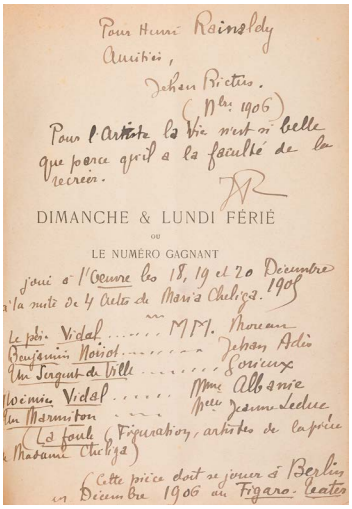
Pour Henri Rainaldy
Amitiés,
Jehan Rictus.
(Nbre 1906)
Pour l'Artiste la Vie n'est si belle
que parce qu'il a la faculté de la
recréer.
JR
DIMANCHE & LUNDI FÉRIÉ
OU
LE NUMÉRO GAGNANT
joué à l'Œuvre les 18, 19 et 20 Décembre
à la suite de 4 Actes de Maria Cheliga. 1905
Le père Vidal ..... MM. Moreau
Benjamin Noirot ..... Jehan Adès
Un Sergent de Ville ..... Gorieux
Noémie Vidal ..... Mme Albanie
Un Marmiton ..... Mlle Jeanne Leduc
(La foule (Figuration), artistes de la pièce
de Madame Cheliga)
(Cette pièce doit se jouer à Berlin
en Décembre 1906 au Figaro-Teater

99

99
RICTUS (JEHAN).
Dimanche et Lundi férié ou Le Numéro gagnant. Pièce en un acte.
Paris, Reims : Eugène Rey, chez tous les libraires, 1905. — In-8, 239 x 174 : 31 pp. Cartonnage papier maroquiné orange (*reliure de l'époque*).

Édition originale peu courante de cette pièce en un acte de Jehan Rictus, représentée pour la première fois le 18 décembre 1905 sur la scène du théâtre de l'Œuvre.

Exemplaire de l'éditeur et nouvelliste libertaire Henri Rainaldy, fondateur de la maison d'édition le « Société libre d'édition des Gens de lettres ». Il porte cet envoi autographe signé de l'auteur sur le faux titre :

Pour Henri Rainaldy, // Amitiés, // Jehan Rictus. // (Nbre 1906)

Rictus a écrit à la suite cette note :

Pour l'artiste la Vie n'est si belle // que parce qu'il a la faculté de la // recréer // JR

suivie de ces très intéressants renseignements sur la pièce après le faux titre :

Dimanche & Lundi férié // ou // le numéro gagnant // joué à l'Œuvre les 18, 19 et 20 Décembre // 1905 // à la suite de 4 Actes de Maria Cheliga. //
Le père Vidal .....MM. Moreau
Benjamin Noirot.....Jehan Adès
Un Sergent de Ville.....Gorieux
Noémie Vidal.....Mme Albanie
Un Marmiton....Mlle Jeanne Leduc
(La Foule (Figuration, artistes de la pièce // de Madame Cheliga) // (Cette pièce doit se jouer à Berlin // en Décembre 1906 au Figaro Teater

Bon exemplaire. 100 / 150 €

100
RICTUS (JEHAN).
Fil de Fer.
Paris : Louis Michaud, [1906]. — In-16, 205 x 132 : 318 pp., (1 f.), couverture illustrée. Broché, non rogné.

Édition originale de ce roman autobiographique, contant son enfance à travers l'histoire d'un jeune garçon appelé « Fil-de-Fer » à cause de grande taille et de sa maigreur, souffre-douleur de sa mère qui ne l'aime pas.

Un des 100 exemplaires sur papier de Hollande (n° 132) ne comprenant pas la signature de l'auteur comme indiqué à la justification, mais enrichi de cet envoi autographe signé sur le faux titre, dont le nom du destinataire a malheureusement été effacé :

Exemplaire de // l'ami [nom effacé] *// Mon fidèle acheteur, // Jehan Rictus // Mai 1906*

Il a recopié à la suite 6 vers de la chanson intitulée *Chanson de Trois Bons Garçons de Chevaux de l'omnibus de l'Odéon* imprimée page 197 et suivantes :

Nous sommes trois bon gros garçons // De l'Omnibus de l'Odéon // Trois bons gros garçons de chevaux // Trapus solides et joviaux // Palau, palau, palau, palau // Plau, plau, plau, plau // JR

Exemplaire très bien conservé, presqu'entièrement non coupé. 100 / 150 €

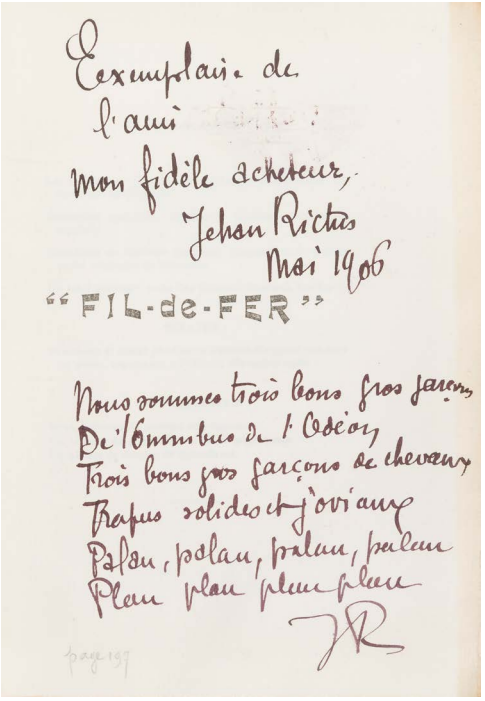
Exemplaire de
l'ami
mon fidèle acheteur,
Jehan Rictus
Mai 1906
"FIL-de-FER"
Nous sommes trois bons gros garçons
De l'Omnibus de l'Odéon
Trois bons gros garçons de chevaux
Trapus solides et joviaux
Palau, palau, palau, palau
Plau plau plau plau
JR
page 197

100

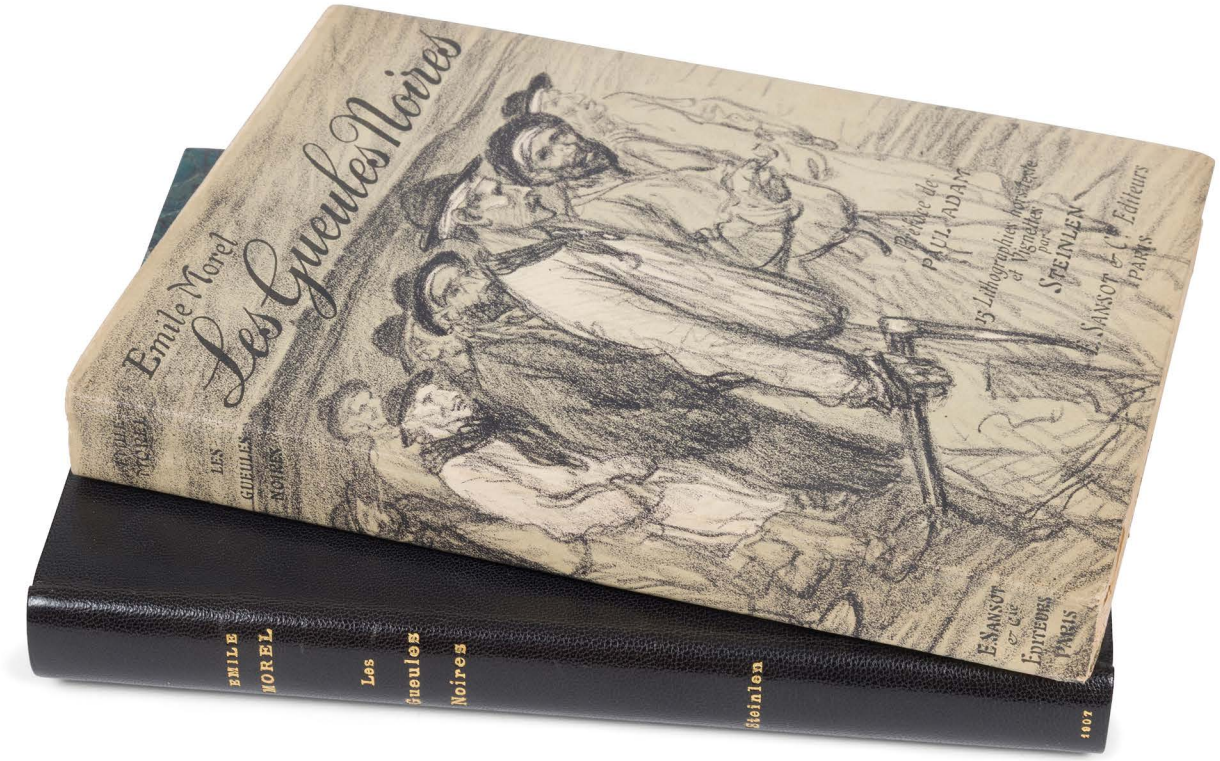

101
MOREL (Émile).
Les Gueules Noires. Préface de Paul Adam.
Paris : Bibliothèque internationale d'édition, E. Sansot & Cie, 1907. — In-4, 242 x 181 : frontispice, 207 pp., (2 ff.), couverture illustrée. Broché, couverture rempliée.
Crauzat, 639 pour le livre et 269 à 285 pour les lithographies.

Édition originale illustrée de compositions de STEINLEN, comprenant 40 gravures sur bois dont une sur le titre et 39 dans le texte et 16 lithographies, dont une sur la couverture et 15 hors texte.

« Dans une composition parfaitement construite, sept récits montés en kaléidoscope emmènent le lecteur sur le carreau de la fosse, dans le coron et l'estaminet, au plus près d'un mineur, d'une jeune trieuse, d'une veuve ou d'un patron. Peu à peu, au fil de la lecture, sans aucun élément chronologique, ni référence géographique, le lecteur, immergé dans un monde d'une dureté à peine imaginable, est gagné par l'émotion. La mort, la maladie, l'exploitation des hommes sont omniprésentes. Un texte noir très juste.
Les Gueules noires paraît peu après la catastrophe de Courrières, la deuxième catastrophe minière de tous les temps qui fit 1099 morts en 1906. » (Présentation de l'ouvrage par les éditions A propos, pour la réédition qu'elles firent du texte en 2020 avec la collaboration avec Dominique Simonnot et Philippe Kaenel.)

Exemplaire du tirage courant sur papier vergé, enrichi d'une suite en sanguine sur japon de 12 des 15 lithographies hors texte.

Exemplaire très bien conservé.

- On joint un second exemplaire en demi-chagrin bleu froncé de Claude Honnelaître, également sur vergé d'édition. La couverture a été conservé d'un seul tenant. Le titre porte la mention de « Troisième édition ».
Rousseurs éparses. 150 / 200 €

102

LES CHANSONNIERS DE MONTMARTRE.
NOUVELLE PUBLICATION MUSICALE ILLUSTRÉE.
Paris : Librairie universelle, 1906. ***— 6 numéros reliés en 2 volumes in-folio, et un numéro broché. Demi-basane rouge, dos lisse pour les deux volumes reliés (****reliure de l'époque****).***
Ensemble de 6 des 12 numéros de ce très beau journal musical consacré aux chansons populaires de Montmartre.

Comprend :
Volume 1 :
- Numéro 1 (6 mars 1906) : *Numéro spécial Aristide Bruant. Préface de Laurent-Tailhade. Illustration de J. Grandjouan.* La couverture est illustrée d'une composition de TOULOUSE-LAUTREC.
- Numéro 6 (15 juin 1906) : *Numéro spécial Jacques Ferny. Préface par Armand Ferny. Illustrations de Fernand Fau, H. Mirande, Ch. Naillod, N. Spahn.*
- Numéro 10 (25 octobre 1906) : *Numéro spécial Les Quat'z-Arts. Le Cabaret, ses Poètes et ses Chansonniers. Historique par Jacques Ferny. Illustrations de Léandre, Guirand de Scevola, Brunner, Lempereur, Ochs, Vincent, Willette, etc., etc.*

Numéro broché :
- Numéro 11 (26 novembre 1906) : *Numéro spécial consacré aux Œuvres de Jehan Rictus. Préface par Jean-Pascal. Illustrations de STEINLEN et Granjouan.*
Exemplaire enrichi de la brochure de deux feuillets comprenant le poème de Jehan Rictus intitulé *Prière de la Charlotte*, publiée par H. Pion.
Premier plat de couverture défait.

Volume 2 :
- Numéro 4 (25 avril 1906) *: Xanrof. Préface oar Pierre Veber. Chansons de la Vie d'Étudiant. Illustrations de A. Barrère, Beisson, Lourday, H. Mirande, Naillod, Jean Tils, D.-O. Widhopff.*
- Numéro 9 (15 septembre 1906) : *Les Dix plus jolies Chansons de G. Charton. Préface de Georges Docquois. Dessins de Lucien Métivet.*

Les fascicules ne sont pas reliés dans cet ordre dans le premier volume. Le second volume a été enrichi de 6 autres fascicules appartenant à d'autres revues musicales :
- **La Musique pour tous**. (n° 24 du 25 mai 1907) : Numéro spécial exceptionnel. Les Chansons & Poésies du Chat Noir. Histoire Mirifique du Célèbre Cabaret par Jean-Pascal. Illustration par : Fernand Fau, Gérardin, Charles Léandre, Henri Pille, Rodolphe Salis, STEINLEN, A. Willette, etc., etc. En couverture figure la reproduction de la célèbre affiche de STEINLEN pour le Chat Noir.
- **L'Album Musical**. (n° XXXIII, mars 1906) : Numéro spécial consacré à Vincent Hyspa Chansonnier Montmartrois. Préface de Pierre Trimouillat.
- **L'Album Musical**. (n° XVII, novembre 1904) : Numéro exceptionnel Paul Delmet.
- **L'Album Musical**. (n° XXI, mars 1905) : Numéro Exceptionnel Xavier Privas Prince des Chansonniers. Ses Dix plus célèbres Chansons.
- **La Musique pour tous**. (n° XXXIV) : Les Dix derniers Succès de M. et Mme Xavier Privas.
- **La Musique pour tous**. (n° 90) : Les Dix dernières chansons pour piano & chant de Xavier Privas et Francine-Lorée.

Dos passés et quelques épidermures. Défauts d'usage à certains numéros. 200 / 300 €

104

103
[WEIL (GEORGES)].
La Misère sociale de la femme d'après les écrivains et les artistes du XVIIe au XXe siècle. Préface par M. Léon Bourgeois.
*Paris : Devambez, Georges Weil Succ^r^*, [1910].
— In-folio, 398 x 290. Cartonnage de l'éditeur, sous couverture imprimée, chemise et étui de l'éditeur.
Crauzat, 646.

Intéressant et bel ouvrage publié par Georges Weil, destiné à témoigner des conditions des femmes depuis le XVIIe siècle, à travers des textes de divers écrivains, mis en valeur à l'aide de représentations artistiques.

Les textes sont signés de Paul Adam, Léonce Bénédicte, Eugène Brieux, Léon Frapié, Camille Lemonnier, le Docteur Le Pileur, Pierre Louÿs, Paul et Victor Margueritte, Jean Richepin, J.-H. Rosny jeune et Gabriel Séailles. L'illustration comprend 35 compositions dont 25 sont des reproductions et 10 des estampes originales de Charles Cottet, André Devambez, Abel Faivre, Gaston La Touche, Charles Léandre, Auguste Lepère, Bernard Naudin, Alfred Roll, Jean Veber et STEINLEN.

Les 2 illustrations de STEINLEN sont une reproduction dans le texte de la lithographie *Les Veuves de Courrières*, et une lithographie hors texte intitulée *Dans la rue*.

Tirage limité à 250 exemplaires. Celui-ci fait partie des 220 sur papier d'Arches, enrichi d'une dédicace de l'éditeur à la justification, adressée à Georges Chéron.

Usures à la chemise. Déchirure sans manque à la couverture. 150 / 200 €

104
RICHEPIN (JEAN).
La Chanson des gueux. Édition intégrale décorée de 252 compositions originales de Steinlen.
[Suivi de] **: Dernières chansons de mon premier livre. Édition originale illustrée de 25 compositions originales de Steinlen.**
Paris : Édouard Pelletan, 1910. — 2 parties en un volume in-4, 262 x 197 : (3 ff.), 366 pp., (1 f.), couverture imprimée ; (2) ff., 39 pp., couverture imprimée. Maroquin brun, feuilles de houx dorées en encadrement sur les plats, dos à nerfs orné, double filet doré à l'intérieur, orné aux angles d'un chardon doré, tête dorée, non rogné, couvertures et dos conservés (*René Kieffer*).
Crauzat, 519.

Célèbre livre illustré par STEINLEN (1859-1923), renfermant quelques-uns des chefs d'œuvres de l'artiste.

Il comprend l'édition définitive de *La Chanson des gueux*, illustrée de 252 compositions dans le texte, suivie de l'édition originale des *Dernières Chansons*, ornée de 24 compositions dans le texte.

Tirage mentionné dans *La Chanson des gueux* à 340 exemplaires alors que le prospectus en annonce 325. Les Dernières chansons ont été tirées à 330 exemplaires. Chaque titre est ici l'un des 267 et l'un des 240 sur vélin à la cuve, portant le même numéro 281.

Trè bel exemplaire relié par René Kieffer, enrichi d'un dessin signé Steinlen à l'encre et fusain (reproduction ?), du prospectus de parution des deux ouvrages.

Dos légèrement passé.
Provenance : ex-libris portant la devise « Gare qui me touche - Et nunc erudimini (et maintenant, soyez instruits) ».

Joint :
- CHRISTIAN (Arthur). **La Chanson des gueux au palais.** *Paris : Édouard Pelletan, 1904.* — In-8, cartonnage papier marbré à la Bradel, dos lisse, non rogné, couverture conservée (Vermorel).

Brochure extrait de *l'Almanach du Bibliophile* d'août 1902, illustrée de 10 compositions de STEINLEN.
Exemplaire numéroté sur papier vergé (n° CI), paraphé par l'éditeur et enrichi d'un envoi autographe signé de celui-ci dont le destinataire a été malheureusement effacé.
Légères usures au cartonnage. 400 / 600 €

105
DESCAVES (Lucien).
Barabbas. Paroles dans la vallée.
Paris : Eugène Rey, 1914. — In-16, 201 x 153 : 259 pp., (2 ff. dernier blanc), couverture illustrée. Demi-chagrin grenat, dos à nerfs, non rogné, couverture et dos conservés (*Honnelaître*).

Édition originale de ce recueil de courtes histoires racontées par Barabbas, un vagabond errant sans abris et sans ami.

« Barabbas, ce "vilain homme", que Lucien Descaves a ressuscité, se caractérise par son attitude : il refuse d'accepter une condition de pauvreté extrême, qu'il juge illégitime. Il refuse de se convertir à la morale qui régit les rapports entre les individus détenant le pouvoir et les individus le subissant » (Thierry Maricourt, *Histoire de la littérature libertaire en France*, 2017).

L'édition est illustrée de près de 180 dessins de Steinlen, reproduits dans le texte et à pleine page.

Exemplaire du tirage courant sur papier vélin alfa, enrichi sur le faux titre d'un envoi autographe signé de Descaves et contresigné par Steinlen, adressée à l'écrivain et journaliste français d'origine belge Maurice de Waleffe (1874-1946) :

à Maurice de Waleffe // Souvenir Cordial // Lucien Descaves // Steinlen

Bon exemplaire relié par Claude Honnelaître.
100 / 150 €

106
RICTUS (Jehan).
.. Le Cœur populaire. Poèmes, doléances, ballades, plaintes, complaintes, récits, chants de misère et d'amour. En Langue Populaire (1900-1913).
Paris : Eugène Rey, 1914. — In-8, 202 x 153 : portrait, (pp. 1-4), (6 ff.), pp. (5)-222, (1 f.), couverture imprimée. Demi-chagrin grenat, dos à nerfs, non rogné, couverture et dos conservés (*Honnelaître*). Édition originale de ce recueil, tirée à 1125 exemplaires.

Exemplaire sur papier vélin d'édition, comprenant bien le très beau portrait de l'auteur par STEINLEN en frontispice, gravé à l'eau-forte sur papier vergé, et les 3 fac-similés de lettres d'Albert Samain et de Stéphane Mallarmé adressées à l'auteur, réservés normalement au papier de luxe.

EXEMPLAIRE DU POÈTE SYMBOLISTE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE ROBERT DE SOUZA (1864-1946), enrichi de cet envoi autographe signé de l'auteur sur le faux titre :

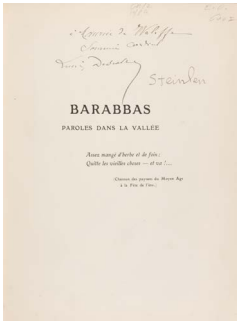

105

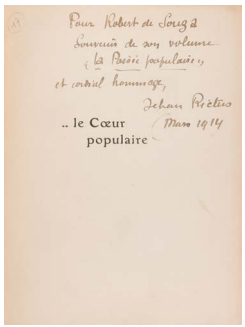

106

Pour Robert de Souza // Souvenir de son volume // « la Poésie populaire » // et cordial hommage, // Jehan Rictus // (Mars 1914)

Bon exemplaire relié par Claude Honnelaître.
Dos légèrement passé. 100 / 150 €

107
[RICTUS (Jehan)].
Ensemble de 7 brochures de ou en rapport avec Jehan Rictus :

- RICTUS (Jehan). **Les Soliloques du Pauvre**. *Paris : En vente au cabaret des Quat'-Z-'-Arts*, [1896]. — In-12, broché. Seconde édition du poème *L'Hiver*, le premier du recueil *Les Soliloques* qui sera publié en 1897. Couverture illustrée par Steinlen. Mention de « 2me Édition » sur la couverture.
- RICTUS (Jehan). **Doléances. Nouveaux Soliloques. Frontispice d'Alfred Junghluth.** *Paris : Édition du Mercure de France, 1900.* — In-12, broché. Complet des deux feuillets roses à la fin, donnant des articles de presses sur *Les Soliloques du pauvre.*
- RICTUS (Jehan). **Un "Bluff" Littéraire. Le Cas Edmond Rostand.** *Paris : P. Sevin, E. Rey, 1903.* — In-12, broché.
- RICTUS (Jehan). **Œuvres Nouvelles. Les Petites Baraques.** *Paris : chez l'auteur, les principaux libraires*, [1908]. — In-8, broché. Édition originale. Envoi à Raoul Gineste : « *Pour Raoul Gineste // Cordial et vif remerciement // pour* "Les Grandes Victimes…" *// Jehan Rictus // Janvier 1908.* »
- RICTUS (Jehan). **Œuvres Nouvelles. La "Frousse"**. *Paris : chez l'auteur, les principaux libraires*, [1908]. — In-8, broché. Édition originale. Envoi à Raoul Gineste : « Pour Raoul Gineste // poignée de mains // Jehan Rictus // (Janvier 1908. »
- **Cahiers Jehan-Rictus. I.** *Paris : Auguste Blaizot & fils*, [1935]. — In-8, agrafé.
- MARTINEAU (René). **Quelques aspects de Jehan Rictus. Orné d'un portait par Brundeau.** *Paris : Albert Messein*, 1935. — In-12, broché.
100 / 150 €

107

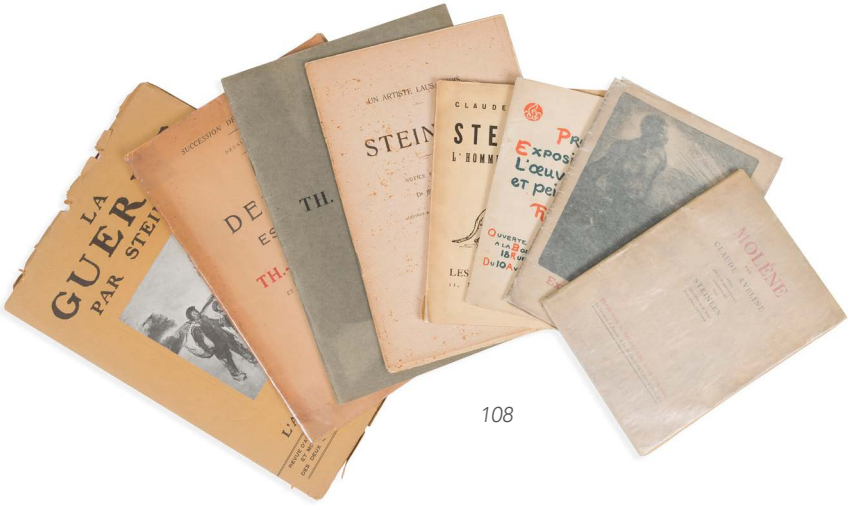

108

108
[STEINLEN (Théophile Alexandre)].
Ensemble de 8 brochures de ou en rapport avec STEINLEN :
- **Première Exposition de l'œuvre dessiné et peint de Th. A Steinlen**. *Paris : Galerie Bodinier, 1894*. — In-12, broché. Rare catalogue de première exposition organisée par l'artiste, qui déroula du 10 avril au 15 mai 1894 à la galerie Bodinier où 300 œuvres y furent présentées.
- **Exposition d'ouvrages peints, dessinés et gravés par Th.-A. Steinlen.** *Préface d'Anatole France*. Paris : Édouard Pelletan, 1903. — In-12, broché. Exemplaire en partie débroché. *Feuillets brunis*.
- **La Guerre par Steinlen**. Numéro Spécial *L'Art et les Artistes*. Paris : *L'Art et les Artistes*, 1918. — In-4, broché. *Déchirures sur les bords de la couverture*.
- WINTSCH (Jean)**. Un artiste lausannois. STEINLEN**. *Lausanne : Armand Lapie, 1919*. — In-8, agrafé. *Rousseurs à la couverture*.
- **Catalogue des aquarelles-dessins, estampes de Steinlen composant la Vente**. *Paris, 1925*. — In-4, agrafé. Vente après décès qui s'est déroulée le 29 et 30 avril 1925.
- AVELINE (Claude). **Steinlen l'homme & l'œuvre**. *Paris : Les Écrivains réunis*, [1926]. — In-12, broché. *Manque au bas du dos*.
- AVELINE (Claude). **Molène. Avec deux compositions originales par Steinlen gravées sur bois par Paul Baudier.** [La Charité-sur-Loire : Albert Delayance], 1927. — In-12, broché.
Édition originale. Un des 40 exemplaires hors commerce, celui-ci sur vélin Lafuma (n° XXXV), enrichi de ce bel envoi de l'auteur à l'éditeur Henri Jonquières : « Mon cher Jonquières, je suis bien fâché // de ne vous avoir pas vu durant mon // dernier séjour à Paris : j'ai été pris // par cent occupations, dont quelques- // unes ont fini par me rendre malade, // et je me hâte de regagner ma mon- // tagne. Donnez-moi de vos nouvelles, // parlez-moi de vos travaux et // n'oubliez pas votre ami // Cl. A. // 26 octobre 1927. »
- **Catalogue des dessins et estampes par Th.-A. STEINLEN. Dépendant de la Succession de Mlle Masseïda et provenant de l'Atelier de l'Artiste.** *Paris, 1930*. — In-4, agrafé. Seconde vente de la succession Masseïda. *Pliure centrale, discrète mouillure sur la couverture*. 150 / 200 €

109

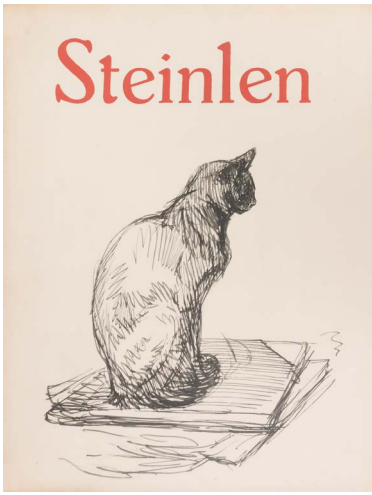

110

109
CRAUZAT (Ernest de).
L'Œuvre Gravé et Lithographié de STEINLEN. Catalogue descriptif et analytique suivi d'un Essai de Bibliographie et d'Iconographie de son œuvre Illustré.
Paris : Société de propagation des livres d'art, 1913. — In-4, 322 x 250 : frontispice, (2 ff. premier blanc), XV, 228 pp., (2 ff.), couverture illustrée. Demi-chagrin rouge à coins, filets dorés, dos à nerfs, tête dorée, non rogné, couverture conservée (*reliure de l'époque*).

Édition originale du catalogue raisonné de l'œuvre gravé et lithographié de Steinlen, préfacée par Roger Marx et illustrée de nombreuses reproductions en noir dont 5 à pleine page, et de 10 planches dont 7 lithographies, une pointe-sèche, une eau-forte et un frontispice au vernis mou.

Tirage à 575 exemplaires. Un des 500 sur papier d'Alfa (n° 272), enrichi :
- du numéro 178 du 6 juin 1885 de la revue *Le Chat noir*, comprenant une pleine page de dessins de Steinlen, histoire de deux chats s'amusant avec une mouche, intiulée *La Mouche*,
- d'une pleine page de dessins de chats, intitulée *Les ancêtres de Maigriou*, extraite de la revue *Le Chat noir* du 10 juillet 1884,
- de la reproduction en noir de 4 plats de reliures comprenant chacun une composition ciselée d'après Steinlen, pour un exemplaire de *La Chanson des gueux* de Richepin, extrait d'un catalogue de libraire.

Provenance : *De Lavedan de Casaubon*, avec ex-libris gravé par Maurice Achener. - *Cornelius Verheyden de Lancey*, avec ex-libris. 100 / 150 €

110
AURIOL (George).
Steinlen et la rue. Saint Lazare par Jacques Dyssord. — *LECOMTE (Georges).* **Steinlen. Chats et autres bêtes. Dessins inédits.**
Paris : Eugène Rey, 1930-1933. — 2 ouvrages en 2 volumes in-folio. Brochés, couvertures rempliées.

Édition originale de ces deux importants ouvrages consacrés à l'œuvre de Steinlen.

Le premier est divisé en 2 parties. La première expose une série de dessins découverts dans l'atelier du peintre, que celui-ci exécuta vers la fin de sa vie. Ils illustrent le texte que George Auriol consacre au parcours de Steinlen à Montmartre. La seconde nous permet de découvrir d'autres dessins que Steinlen fit de la prison de Saint Lazare qui fermera en 1927. Jacques Dyssord en retrace l'histoire.

L'édition est abondamment illustrée et comprend notamment 30 hors-textes dont huit en couleurs.

Le second ouvrage est entièrement consacré à Steinlen animalier et comprend plus de 150 reproductions de dessins de l'artiste, dont 20 hors texte. Tous étaient inédits à l'époque de la publication, excepté *Le Chat au cigare* qui avait paru dans *Le Chat Noir* (voir Note de l'éditeur).

Il est joint la reproduction d'un dessin de Steinlen par Gillot, représentant un convoi funéraire. Elle présente des rousseurs.(CR)(CR)Les deux ouvrages ont été tirés à 540 exemplaires. Ils font partie des 500 sur papier vélin d'Arches (n° 56 et 389).

Exemplaires très bien conservés. 200 / 300 €

CONDITIONS DE VENTE

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA
Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE
1. Indications relatives aux lots
Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation
Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défectuosités n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection
ADER rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance
ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations
Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot précédé d'un °
Les descriptions de lots précédées d'un ° sont vendues par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

1.6 Illustration des lots
Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie
Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux
L'indication d'une date entre « [ ] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots
ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot
ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue
ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier TEMIS.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie

Les offres illimitées ou d' « achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente online

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.

L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Préemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT (exception faite des ventes de vins pour lesquelles les frais sont de 20,83 % HT) pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
- 20% HT, sur la partie du prix d'adjudication entre 500 001 € et 1 000 000 €
- 15% HT, sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 1 000 001 €

Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 14.28% TTC, le lot est suivi du signe #
Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :
- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

3. TVA
Sauf indication contraire, les lots sont vendus sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts. La TVA est au taux légal de 20% (5.5% pour les livres). Elle n'est pas récupérable. Les acheteurs hors UE ou les professionnels UE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'une sortie de territoire peuvent être remboursés de la TVA sur les honoraires acheteurs.
Les lots précédés du symbole « * », sont soumis au régime général de TVA en vigueur depuis le 1er janvier 2025. Ils sont soumis à une TVA au taux de 5,5 % sur la totalité du prix d'adjudication et des frais de vente.

4. Paiement
L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ; aucun règlement au-delà de cette somme ne sera accepté.
- par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
- par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - 56, rue de Lille – 75356 PARIS CEDEX 07 SP - RIB : 40031 00001 000042 3555k 89 - IBAN : FR72 4003 1 000 0100 0042 3555 k89 - BIC : CDCGFRPPXXX.
- par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse URL suivante : http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php.
Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

5. Défaut de paiement
Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :
• notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
• poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.
En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interencheres. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

6. Délivrance des lots
Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé à la discrétion d'ADER.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation journalière suivante :
- cinq (5) euros HT pour les lots de petite taille, à savoir les tableaux mesurant moins de 1 x 1 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les lots de moyenne taille, à savoir les tableaux mesurant plus de 1 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les lots de grande taille, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,
la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'ADER.

Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

7. Transport des lots – transfert de propriété et des risques
ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.
La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :
- The Packengers : hello@thepackengers.com ;
- MBE MONTROUGE : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- GOLDEN TRANSPORTS : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- ART REGIE TRANSPORTS : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjugé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

8. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées
L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétraction lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS
1. Biens culturels
L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites
La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou règlementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.
Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'ADER peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

DONNÉES PERSONNELLES
L'enchérisseur est informé qu'ADER, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'ADER. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME
Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à ADER en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, ADER peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à ADER de se conformer à ses obligations légales.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE
Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prisée ou de la vente aux enchères publiques. ADER rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. ADER informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de PARIS (FRANCE).

ADER
Nordmann & Dominique

ADER, Société de Ventes Volontaires
3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

COMMISSAIRES-PRISEURS ET INVENTAIRES

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV: Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

DÉPARTEMENTS

Art moderne et contemporain
Tableaux et dessins
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Art Nouveau
Art Déco
Design
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09
Apolline MICHELOT
apolline.michelt@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 03

Mobilier - Objets d'art
Tableaux anciens
Argenterie - Orfèvrerie
Lettres et manuscrits autographes
Marc GUYOT
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 11

Estampes
Livres
Militaria
Judaïca
Vins et alcools
Élodie DELABALLE
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 16

Bijoux et montres
Haute Joaillerie
Objets de vitrine
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Dessins anciens
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Art d'Orient
Art d'Extrême-Orient
Art Russe - Archéologie
Photographies - Livres Photos
Magdalena MARZEC
magda.marzec@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 08

Numismatique, Philatélie
Or et métaux précieux
Sophie DEPENOUX
sophie.depenoux@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

Communication
Paul ROCLE
paul.rocle@ader-paris.fr
Tél : 01 78 91 10 16

ADMINISTRATION

Vendeurs
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Acheteurs
Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

Ordres d'achat
Lucas DANEL
lucas.danel@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 10

LOGISTIQUE

Envois
Vincent HOINGNE
vincent.hoingne@ader-paris.fr

Magasinage
Amand JOLLOIS - Cyril VILMOUTH

PHOTOGRAPHIES

Élodie BROSSETTE - Édouard ROBIN

BUREAUX ANNEXES

Paris 16
Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS
Commissaire-priseur
20, avenue Mozart
75016 Paris
m.chazallon@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 00 56

Neuilly
Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS
Commissaire-priseur
20, rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine
m.chazallon@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 00

CRÉATION GRAPHIQUE

Clémentine DUBOIS

ADER
Nordmann & Dominique

ORDRE D'ACHAT

Vendredi 19 septembre 2025

COLLECTION GERARD BERNER - UNE VIE AVEC STEINLEN

Les informations recueillies sur ce formulaire d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. ADER a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, sont susceptibles d'être communiquées à CPM. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès de la société CPM : 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Nom et prénom : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mobile : .....

E-mail : .....

.....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter.

☐ **ORDRE D'ACHAT**
Je vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, le ou les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais légaux).

☐ **ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE**
Je souhaite enchérir par téléphone le jour de la vente sur les lots ci-après.

Me joindre au :

.....

Numéro de carte d'identité, passeport, carte Drouot (copie de la pièce d'identité obligatoire) :

.....

N° de CB : .....

Date de validité : .....

Cryptogramme : .....

ou RIB/IBAN : .....

.....

Lot	Désignation	Limite en €

Date :
Signature obligatoire :

ADER, Société de Ventes Volontaires - Agrément 2002-448 - Sarl au capital de 52956 euros
3, rue Favart 75002 Paris - Tél. : 01 53 40 77 10 - Fax : 01 53 40 77 20 - contact@ader-paris.fr
N° siret : 450 500 707 000 28 - TVA Intracom. : FR 66 450 500 707 - www.ader-paris.fr